

# RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2018



FÉDÉRATION DES  
**epl**  
ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES

# Sommaire

|                                                                                                                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Édito .....</b>                                                                                                                                                                                      | <b>3</b>  |
| <b>Les missions .....</b>                                                                                                                                                                               | <b>4</b>  |
| <b>Les indicateurs .....</b>                                                                                                                                                                            | <b>5</b>  |
| <b>2018 en images .....</b>                                                                                                                                                                             | <b>6</b>  |
| <b>Temps forts 2018.....</b>                                                                                                                                                                            | <b>8</b>  |
| Janvier .....                                                                                                                                                                                           | 8         |
| Février .....                                                                                                                                                                                           | 10        |
| Mars .....                                                                                                                                                                                              | 11        |
| Avril .....                                                                                                                                                                                             | 13        |
| Mai .....                                                                                                                                                                                               | 16        |
| Juin .....                                                                                                                                                                                              | 18        |
| Juillet.....                                                                                                                                                                                            | 20        |
| Août .....                                                                                                                                                                                              | 22        |
| Septembre .....                                                                                                                                                                                         | 22        |
| Octobre.....                                                                                                                                                                                            | 23        |
| Novembre .....                                                                                                                                                                                          | 24        |
| Décembre.....                                                                                                                                                                                           | 25        |
| <b>Le rôle politique .....</b>                                                                                                                                                                          | <b>29</b> |
| La FedEpl positionnée comme un interlocuteur incontournable<br>du gouvernement et du Parlement.....                                                                                                     | 30        |
| Densifier et entretenir le réseau européen .....                                                                                                                                                        | 34        |
| Optimiser le positionnement des différentes composantes<br>de la gamme Epl au regard de la tectonique territoriale comme<br>du nouveau corpus de la commande publique .....                             | 35        |
| Poursuivre la promotion et l'accompagnement des Sem immobilières<br>dans la reconfiguration en cours des acteurs du logement social .....                                                               | 38        |
| Engager le chantier du livre blanc de l'économie mixte à horizon 2020.....                                                                                                                              | 40        |
| Conforter le positionnement de l'activité veille et prospective<br>au service de l'ensemble du mouvement .....                                                                                          | 41        |
| Développer et densifier dialogue et actions communes<br>avec les réseaux socio-économiques proches des Epl .....                                                                                        | 43        |
| Optimiser l'impact de la politique éditoriale de la FedEpl,<br>aboutissement naturel de la veille stratégique et de l'action politique,<br>par une coordination d'ensemble et une rationalisation ..... | 44        |

|                                                                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>L'action territoriale .....</b>                                                                                                                | <b>47</b> |
| Positionner les présidents d'Epl au cœur des activités de la FedEpl .....                                                                         | 48        |
| Conforter la FedEpl comme un partenaire privilégié<br>des collectivités locales.....                                                              | 49        |
| L'appui à l'action territoriale .....                                                                                                             | 50        |
| <b>L'accompagnement des adhérents .....</b>                                                                                                       | <b>51</b> |
| Nouveaux adhérents : la Fédération vous accueille .....                                                                                           | 52        |
| Appropriation de la gamme Epl ou comment faire ses gammes .....                                                                                   | 52        |
| Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations<br>de service public : la Fédération aux côtés des adhérents<br>qui jouent leur avenir ..... | 52        |
| Animation professionnelle : cap maintenu sur les thématiques<br>transversales et intermétiers .....                                               | 53        |
| Fidélisation et connaissance des adhérents .....                                                                                                  | 55        |
| Lisibilité et accès de tous à l'offre FedEpl :<br>des avancées significatives en 2018.....                                                        | 56        |
| Trois évènements phares.....                                                                                                                      | 57        |
| Poursuite de la démarche RSE et écoresponsable engagée en 2017 .....                                                                              | 57        |
| <b>Annexes .....</b>                                                                                                                              | <b>59</b> |
| <b>Les adhésions.....</b>                                                                                                                         | <b>60</b> |
| <b>Organismes dont la Fédération est membre .....</b>                                                                                             | <b>62</b> |
| Instances nationales .....                                                                                                                        | 62        |
| Organismes sectoriels ou professionnels .....                                                                                                     | 62        |
| Europe .....                                                                                                                                      | 62        |

# / Édito

*Plusieurs générations d'élus ont accompagné les Entreprises publiques locales, et avant elles, les seules Sociétés d'économie mixte présentes depuis près d'un siècle. Et pourtant, croire qu'elles peuvent suivre leur destinée sans encombres, c'est se bercer d'illusions. Leur parcours n'a de cesse d'être parsemé d'obstacles, non seulement à leur fonctionnement, mais même jusqu'à leurs conditions d'existence. Ce fut le cas en 2018 avec la menace de disparition de la quasi-totalité des Sem immobilières si les premiers textes du projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) avaient été votés en l'état.*

*Durant toute l'année, le mouvement des Epl a su se mobiliser autour de leur Fédération pour rencontrer qui du gouvernement, qui du Parlement, qui des associations d'élus pour marteler notre message sur le rôle incontournable des Sem immobilières dans la recomposition des bailleurs sociaux et surtout dans la relance de l'offre globale de logements en mesure de s'adresser à tout type de ménage. La gestion par les élus locaux, c'est notre ADN ; la pluriactivité, c'est notre ADN ; la réussite des territoires, c'est notre destin ! Celle-ci n'est pas seulement liée au logement, mais aussi à l'aménagement, au développement numérique, à la production et distribution d'énergie, à la promotion touristique et culturelle. Or, les Epl savent faire tout cela.*

*La Fédération l'a une fois de plus prouvé en 2018 en organisant plus d'une centaine d'évènements sur tous ces sujets à l'attention de ses adhérents, partenaires et au-delà, au monde politique, économique et institutionnel qui agit avec les Epl. Parmi ces évènements, les premières rencontres « Epl collectivités » ont remporté un vrai succès en faisant témoigner sur place des élus locaux sur leurs problématiques de terrain : l'attractivité des milieux de montagne, à Albertville le 1er juin, la transition écologique dans les milieux méditerranéens, à Montpellier le 27 septembre. Ailleurs, ce sont 250 visites réalisées par nos équipes auprès d'eux pour les écouter et les accompagner dans leurs projets de territoire.*

*Le modèle Epl gagne de plus en plus la confiance des élus et des acteurs locaux. Il permet d'agir vite, en souplesse et en toute transparence sur les politiques locales. La Fédération est là pour vous aider à mieux le faire connaître, en espérant que son nouveau bilan annuel vous apportera la satisfaction que vous en attendiez. Bonne lecture à tous !*

**Jean-Marie SERMIER**

Président de la Fédération  
des Entreprises publiques locales  
Député du Jura

# Les missions

Depuis sa création en 1956, la Fédération des Entreprises publiques locales (Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Elle est gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

Elle est affiliée au réseau européen des 25 000 Entreprises publiques locales représenté par le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (Ceep).

## ■ le rôle politique :

Permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables.

Forte d'un réseau de 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, la Fédération des Epl :

- pilote une action de veille prospective et stratégique afin d'anticiper et de construire l'avenir du mouvement Epl,
- conduit une action politique pour obtenir pour ses adhérents le cadre législatif et réglementaire le plus favorable possible, tant au plan national qu'europpéen. Elle dialogue à cette fin en permanence avec les ministères, les administrations, les parlementaires, etc.

## ■ l'action territoriale :

Accompagner ses adhérents afin de préparer l'avenir et renforcer la performance des Epl dans l'ensemble de leurs activités.

À l'écoute de ses adhérents, la FedEpl déploie les ressources et actions adaptées à leur évolution pour les aider à gagner des parts de marché.

Spécialiste de l'économie mixte, la Fédération offre à ses adhérents une palette d'expertises et de temps forts destinée à consolider leur professionnalisme et à s'approprier le contexte comme les conditions de leur développement : accompagnement juridique, journées d'actualité, formations, analyses financières, préparation des DSP, création d'Epl, identification de nouveaux modèles, guides pratiques, appui au management.

Cette animation réseau, au plus près des besoins et aspirations des Epl, leur permet de mutualiser leurs expériences et savoir-faire.

## ■ l'accompagnement des adhérents :

Promouvoir le modèle Epl auprès des collectivités locales et les accompagner dans le pilotage de leurs opérateurs et leurs choix de modes de gestion.

La FedEpl œuvre à renforcer la connaissance des différents outils de la gamme Epl à l'intention des décideurs locaux. Elle est aux côtés des collectivités intéressées par les Epl pour renforcer le pilotage de leurs opérateurs et les accompagner dans leurs réflexions. Ce dialogue avec les collectivités locales s'organise avec le soutien des treize Fédérations régionales.

La Fédération est également présente au sein de multiples instances et organismes nationaux et européens dans lesquels elle relaie les préoccupations et initiatives des Epl.

# Les indicateurs

## ■ ... du mouvement



### 1 300 Entreprises publiques locales

dont 925 Sociétés d'économie mixte (Sem), 359 Sociétés publiques locales (Spl) et 16 Sem à opération unique (SemOp) au 1<sup>er</sup> juin 2018.



### 13,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Le nombre des Epl croît de 4 % sur un an avec 67 structures créées, leur chiffre d'affaires augmente de 5 %. Les prévisions en matière de créations d'Epl se maintiennent à hauteur de 166 projets recensés.



### 65 300 emplois

La vitalité du mouvement se traduit également dans les effectifs que 27 % des Epl ont prévu d'augmenter en 2018, 19 % à l'horizon de 2019. Au total, les Epl emploient 65 300 personnes.



### 26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée

Les Epl génèrent de manière directe et indirecte 26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée et 276 000 emplois. Elles obtiennent chaque année des marchés pour un montant global de 1,9 milliards d'euros et attribuent à leur tour à 35 000 entreprises d'autres marchés pour un montant total de 3,7 milliards d'euros.

Source Fedepi

## ■ ... de la Fédération



### 720 adhérents

Au 31 décembre 2018, la Fédération compte 720 Epl adhérentes dont 470 Sem, 222 Spl, 17 Spla et 8 SemOp.



### 3 897 K€ de cotisation

Le montant de la cotisation s'élève à 3 897 000 euros et représente 54,9 % des ressources de la Fédération.

Outre les cotisations, les autres ressources proviennent pour 20,4 % de la contribution de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) à l'action de la FedEpl en faveur des Sem immobilières, et pour 23,2 % de ses ressources commerciales : Congrès et Salon des Epl, journées d'information, partenariats, etc.

Avec un effectif de 37,5 équivalents temps-plein (ETP), les charges de personnel représentent 50,2 % des dépenses d'exploitation et 83,4 % du montant total des cotisations.

Source DRI



# 2018 en images



1



2



3

1. Les lauréats des Trophées des Epl réunis le 5 décembre, lors du Congrès de Rennes, autour de Jean-Marie Sermier et de Jean-Bernard Sempastous, président du jury du concours – © Stéphane Laure
2. Le Conseil d'administration reçoit François Baroin, président de l'AMF, le 5 avril à la Maison de la Chimie à Paris – © Stéphane Laure
3. Jean-Marie Sermier raccompagne Julien Denormandie après son intervention, deux heures durant, à la Rencontre nationale des Epl « spéciale loi ELAN », le 5 avril – © Stéphane Laure





4



5



8



6



9



7

4. Le Conseil d'administration, réuni le 18 décembre, valide le principe d'une initiative législative pour sécuriser l'actionnariat des Spl – © FedEpl

5. Cent personnes assistent au retour d'expériences des élus créateurs des premières SemOp, le 6 novembre à Paris – © Jade Junique

6. 5 Epl françaises reçoivent le label CEEP-CSR pour leurs réalisations en matière de responsabilité sociale et environnementale, le 11 décembre à Stockholm – © CEEP

7. 22 élus et dirigeants d'Epl se rendent à Hambourg pour un voyage d'étude sur la gestion des services publics locaux et du développement économique de la ville hanséatique, du 4 au 7 juillet – © FedEpl

8. «Les Entreprises publiques locales accompagneront les regroupements prévus par la loi ELAN», déclare Jean-Marie Sermier le 26 septembre en conférence de presse à Paris, à quelques semaines du vote définitif de la loi qui reconfigure les bailleurs sociaux – © Ouidade Soussi Chiadmi

9. Le navigateur Yvan Bourgnon et Alain Lebœuf témoignent de leur engagement dans le développement durable à la cérémonie de clôture de Congrès de Rennes, le 6 décembre – © Stéphane Laure



# Temps forts 2018



Venu ouvrir la Rencontre nationale « spéciale loi ELAN », le 5 avril à la Maison de la Chimie à Paris, Julien Denormandie, alors secrétaire d'État au Logement, reste finalement deux heures pour dialoguer avec les Epl immobilières, inquiètes sur leur sort réservé par le projet de loi - © Stéphane Laure

## Janvier

### 1<sup>er</sup> janvier

La réforme du stationnement payant sur voirie, à laquelle la FedEpl a contribué depuis 2015, entre en application. Près d'une dizaine d'Entreprises publiques locales sont mandatées par leurs collectivités locales pour la mettre en œuvre.

### 4 janvier

À la suite d'une saisine du président de la Fédération, **Jean-Louis Deroussen**, président du conseil d'administration de la **Caisse nationale d'allocations familiales** (Cnaf), reconnaît le rôle des Sociétés publiques locales comme « nouvel acteur local de gestion d'activités d'intérêt général sur le secteur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse », écrit-il dans son

courrier de réponse. Il invite la Fédération des Epl à lui faire part des besoins, enjeux et problématiques de ses adhérents afin qu'ils soient pris en compte pour être repris dans le cadre des réunions de négociations de la future convention d'objectifs et de gestion.

### 9 janvier

À l'occasion de sa première cérémonie de vœux à la tête de la Fédération, **Jean-Marie Sermier** donne le ton de l'année 2018 : « Elle sera l'année de la loi sur l'habitat. Comptez sur moi, comme sur le Conseil d'administration, pour que les Sem immobilières soient partie prenante de la stratégie logement du gouvernement, grâce à la prise en compte de leurs spécificités qui en font des bailleurs singuliers ». Les mois qui suivent confirmeront ses propos.

Sensibilisé à plusieurs reprises par la Fédération, **Julien Denormandie**, alors secrétaire d'État au Logement, reconnaîtra les spécificités des Sem notamment en leur octroyant la possibilité de participer à la recomposition de l'univers des bailleurs sociaux sans perdre leur identité.



Le même jour, **Jean-Marie Sermier** rencontre le président du Sénat, **Gérard Larcher**, accompagné des vice-présidents et sénateurs **Hervé Marseille** et **Antoine Lefèvre**. « Je suis l'un des vôtres », confie le deuxième personnage de l'État en

évoquant son parcours d' élu local à la tête de deux Epl. Il affirme son soutien à la gamme des Epl dans le contexte de réformes importantes, notamment dans le logement et l'aménagement.



#### 10 janvier

Première rencontre entre le **Président Sermier, Hervé Marseille** et **Jacqueline Gourault**, alors ministre auprès du ministre de l'Intérieur, qui s'est déclarée soucieuse de respecter les spécificités des Epl face aux enjeux d'actualité. « *L'outil Epl reste trop méconnu, alors qu'il est incontournable dans de nombreux domaines de politique publique, et récemment plus encore dans la revitalisation des centres-bourgs et le déploiement du haut débit* », assure-t-elle. La ministre se déclare par ailleurs intéressée par le projet de livre blanc sur l'économie mixte que la FedEpl prévoit de réaliser d'ici à 2020.

Les conférences nationales du consensus engagées en 2017 par le gouvernement et le Sénat sur le projet de loi Évolution du logement et de l'aménagement numérique (ELAN) poursuivent leur agenda en ce début d'année. Le Sénat accueille le 10 janvier la **Conférence nationale du consensus** consacrée à l'aménagement.

La Fédération des Epl y représente les 301 aménageurs publics locaux de France sur les volets aménagement, foncier et urbanisme. Elle obtient le retrait des dispositions figurant dans l'avant-projet de loi, particulièrement préoccupantes pour les Epl. En effet, dans sa version initiale, l'article 8 de l'avant-projet de loi proposait une mesure préoccupante visant à supprimer de l'article L 300-1 du Code de l'urbanisme la référence aux « actions d'aménagement », ce qui aurait emporté des conséquences importantes en limitant grandement les possibilités d'interventions des Epl d'aménagement et en fragilisant celles, nombreuses, dont l'objet social fait une référence directe à l'article L 300-1.

#### 12 janvier

La Fédération renforce la digitalisation de ses services en mettant en place une plateforme sécurisée d'inscriptions en ligne à tous les événements qu'elle organise : commissions, rencontres Epl réseau et Epl expertise, Rencontre nationale... La plateforme propose toutes les étapes d'inscription jusqu'à la facturation. La démarche, innovante, s'inscrit dans l'objectif du plan de digitalisation des services proposés aux Epl. Elle a pour but d'apporter un service plus efficace et de réduire l'impact environnemental de ses activités.

Un **livret d'accueil fiscal** vient compléter les mémentos juridiques que la Fédération met à disposition des Entreprises publiques locales nouvellement créées. Comme

son prédécesseur, le livret d'accueil social paru en 2016, il est publié sous format numérique, toujours dans le souci de favoriser la digitalisation de l'offre de services de la Fédération.

#### 17 janvier

La Fédération des Epl est auditionnée par les membres de la commission des Affaires économiques du Sénat en charge de la réforme sur le logement : **Dominique Estrosi-Sassone**, (Alpes-Maritimes), **Daniel Dubois** (Somme) et **Valérie Letard** (Nord). Elle a réitéré le souhait de voir la loi ELAN reconnaître les spécificités des Sem de logement social et laisser une large souplesse dans les montages favorisant la coopération entre organismes.

**Jean-Marie Sermier** et **Édouard Sauvage**, directeur général de GRDF, renouvellent le partenariat entre les deux organisations pour les trois prochaines années. GRDF entend se tenir aux côtés des Entreprises publiques locales, notamment sur les innovations dans le traitement des déchets et des eaux usées ou encore la production de biométhane.

À Lyon, la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes vient débattre avec quarante représentants de la Fédération régionale des Epl. Parmi les grands sujets abordés figurent le contrôle analogue, la mise à disposition du personnel et la diversification des activités des Epl.



## 22 janvier

Contribuer ensemble à une décentralisation réelle et opérationnelle, c'est le message porté conjointement par **Jean-Marie Sermier** et **François Baroin** lors de leur rencontre à Paris. Accompagnés par **Hervé Marseille**, les présidents de la FedEpl et de l'Association des maires de France (AMF) ont rappelé leur attachement à la décentralisation et validé le principe d'une coopération renforcée sur l'habitat, la politique de la ville ou encore la revitalisation des centres-villes. François Baroin confirme également qu'il interviendra le 21 février au cours du cycle de formation HEC-Epl Management, l'école de management des dirigeants d'Epl.

## 23 janvier

**Jean-Marie Sermier** rencontre **Jean-Luc Moudenc**, président de France Urbaine, en présence d'**Yvon Robert**, maire de Rouen et membre du Bureau des deux associations d'élus. Ils définissent plusieurs axes de travail, notamment sur l'habitat, la revitalisation des centres-villes et l'équilibre métropoles-territoires périphériques.

## 24 janvier

La FedEpl organise son deuxième « webinaire », séminaire en ligne qui s'adresse alors aux Epl des Outre-mer. Pendant

deux heures, le cabinet Orcom et les juristes de la FedEpl décryptent les impacts des nouvelles lois de finances.

## 25 janvier

La journée annuelle d'information sur ces mêmes lois réunit 70 responsables d'Epl autour de sept intervenants dans les locaux parisiens du groupe BPCE, partenaire de la Fédération.

Le même jour, à la conférence nationale du consensus, la thématique de la revitalisation des centres-villes est abordée.

**Jean-Marie Sermier** et **Daniel Dimicoli**, président de la Soclova et vice-président de la Commission immobilière, y représentent la FedEpl.

Le président déclare : « *les Epl sont les outils adéquats qui agissent déjà pour la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Elles sont en mesure d'agir immédiatement, sans évolution législative* ».

## 31 janvier

Le Club des partenaires de la Fédération des Epl de Bourgogne-Franche-Comté fête ses 10 ans d'existence à Besançon en scellant un « *programme d'actions partenaires* ».

# Février

## 6 février

Le cycle de séminaires d'actualité sur les fondamentaux du contrat de délégation de service public et de concession entame sa quatrième année. Il réunira, tout au long de l'année, 78 participants en 4 sessions.

## 7 février

À l'issue de la concertation lancée par le gouvernement sur le plan de rénovation énergétique des bâtiments, à laquelle participait la FedEpl, les Entreprises publiques locales émettent neuf propositions à l'attention de **Sébastien Lecornu**, alors secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire. Elles sollicitent notamment l'accès à plusieurs types de financements pour mener à bien des opérations dont elles ont déjà l'expertise : prêt à taux zéro, fonds de garantie de la rénovation énergétique, etc.

## 8 février

La seconde session de formation à la création et à la gestion d'une Société d'économie mixte à opération unique (SemOp) réunit 20 participants. Face aux besoins exprimés, deux autres sessions sont programmées en juin et en octobre. Les trois sessions auront rassemblé 38 participants.

La Commission aménagement et renouvellement urbain se réunit à Paris sous la présidence de **Patrick Jarry**, maire de Nanterre et vice-président de la FedEpl, pour analyser le volet aménagement de l'avant-projet de loi ELAN. Plusieurs points de vigilance sont soulevés, notamment la gouvernance des grandes opérations d'urbanisme (GOU) au travers d'une contractualisation entre l'État et les EPCI dans les projets partenariaux d'aménagement (PPA). L'avant-projet de loi signe ici un retour en force



de l'État et des établissements publics d'aménagement (EPA) au détriment des Spl.



### 9 février

La Fédération publie un ouvrage de référence qui illustre la diversité des recompositions territoriales et économiques impulsées par des Epl : filiales, adossements, GIE, GE... sous le titre *Groupements et groupes d'Epl. Epl, mutualisez vos forces !*

### 13 février

Le Bureau arrête une feuille de route dans la perspective de la présentation du projet de loi ELAN prévu pour le début du printemps. Mesure phare, il donne rendez-vous aux Epl le 5 avril pour une Rencontre nationale qui aura pour objectif « d'informer et de mobiliser nos Epl adhérentes en présence de nos partenaires, mais également des ministères et des associations d'élus », annonce **Jean-Marie Sermier**.

### 14 février

**Jean-Marie Sermier** rencontre **Jean-Luc Rigaut**, président de l'Association des communautés de France (AdCF). À cette occasion, les deux présidents partagent une feuille de route pour les prochains mois et rappellent la nécessité pour

les collectivités de disposer d'opérateurs pilotés par les élus à l'échelle des bassins de vie, y compris en matière de logement.

À Rome, la FedEpl fait le point avec l'Association des communes italiennes (ANCI), sur la réforme de l'action publique locale lancée en 2015 dans le pays.

### 15 février

La FedEpl est auditionnée par les sénateurs participant au groupe de travail inter-commission sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Ce groupe de travail, créé en novembre 2017, vise à élaborer un programme national sur la question.

**Benoît Gandin**, directeur général de la Sem InCité Bordeaux qui représente la FedEpl, plaide pour la création de pôles de centralité dans les communes rurales comme dans les villes moyennes et métropoles et un allongement des conventions de cinq à dix ans.

### Jean-Marie Sermier

rencontre les dirigeants des Epl parisiennes rassemblées pour l'occasion à la tour Eiffel par **Jean-Bernard Bros**, adjoint à la maire de Paris chargé des Sem et Spl. Le Président salue le rôle essentiel des Epl parisiennes dans le rayonnement de l'économie mixte. Il les mobilise pour un travail commun sur le rôle des collectivités dans le pilotage des opérateurs qui doit passer par une implication plus affirmée des présidents et administrateurs d'Epl.

### 27 février

La FedEpl rencontre la nouvelle directrice de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

**Valérie Mancret-Taylor** est alertée sur la durée des conventions d'animation et des dispositifs d'aide, limitée à seulement cinq ans. Trop peu pour correspondre aux durées plus longues des opérations, répond la FedEpl.



**Dominique Garcia**, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et **Jean-Marie Sermier** renouvellent le partenariat qui lie les deux institutions. La convention signée confirme la volonté commune de concilier la protection du patrimoine du sous-sol et la politique d'aménagement des territoires par un renforcement des échanges sur l'archéologie préventive.

## Mars

### 2 mars

À l'occasion d'un rendez-vous entre **Jean-Marie Sermier** et **Dominique Bussereau**, en présence de **Jean-Léonce Dupont**, l'**Association des départements de France** (ADF) et la FedEpl dressent un premier bilan de l'application de la loi NOTRe par les Epl qui ont

un conseil départemental pour actionnaire. Sur les 297 concernées, beaucoup ont déjà fait évoluer leur gouvernance, leurs activités et leur stratégie selon plusieurs cas de figure : cession de parts, rapprochement voire fusion d'Epl, modification d'activité ou d'objet social...



Les deux associations d'élus s'engagent à poursuivre le recensement des bonnes pratiques pour accompagner leurs membres dans leurs initiatives.

#### 6 mars

La FedEpl renouvelle son partenariat avec la **Société Générale**, actif depuis 2006. La banque souhaite renforcer sa présence auprès des collectivités et de leurs opérateurs, notamment les Sem et les SemOp.



#### 22 mars

La commission Services publics du Centre européen des entreprises publiques (Ceep) reçoit à Bruxelles le président du Comité

des régions, **Karl-Heinz Lambertz**. Il remercie les Epl européennes d'avoir formalisé à cette occasion leur soutien à l'*Alliance pour la cohésion*, mouvement qu'il a lancé en octobre 2017 pour défendre le maintien d'une politique de cohésion dans toutes les villes et régions d'Europe après 2020.



#### 23 mars

À l'invitation de son président, **Michel Le Faou**, la Fédération des Epl d'Auvergne-Rhône-Alpes rencontre quatre députés et trois sénateurs du Rhône pour les sensibiliser à la « réponse Epl » dans les stratégies de territoires. Les parlementaires se montrent à l'écoute, d'une part, de la volonté des Epl de contribuer à la stratégie logement, aménagement et centres-villes du gouvernement et, d'autre part, de leurs inquiétudes et propositions sur le projet de loi ELAN. Les parlementaires souhaitent être informés des messages et initiatives portés par la Fédération pendant toute la durée du débat parlementaire.

#### 26 mars

À la suite des décrets de dissolution de trois offices publics de l'habitat (OPH), c'est par arrêté des ministres de l'Intérieur et de la Cohésion des territoires

que **la FedEpl est missionnée pour la première fois pour procéder aux opérations de liquidation de ces OPH** repris par deux Sem immobilières. La Fédération s'est ainsi organisée pour exercer cette mission afin de répondre à l'attente de l'État et aux besoins des collectivités locales d'engager un développement rapide de ces Sem nouvellement reconfigurées.

#### 27 mars

Quelques jours après la rencontre avec les parlementaires du Rhône, c'est à la Fédération des Epl de Bourgogne-Franche-Comté, à l'invitation de son président **Vincent Fuster**, d'inviter quatre députés de la majorité présidentielle à débattre sur le projet de loi ELAN et son impact sur les Sem immobilières. Les députés s'engagent également à suivre de près les initiatives et propositions de la Fédération pendant la durée du débat parlementaire relatif au projet de loi.

Le ministre de la Cohésion des territoires, **Jacques Mézard**, dévoile la liste des 222 sites qui bénéficieront de cinq milliards d'euros de l'État pour la revitalisation de leur centre-ville dans le cadre du plan national Action Cœur de Ville. La Fédération, par la voix de son président, interviendra souvent par la suite pour affirmer la motivation des Epl à contribuer, fortes de leur expérience, à la mise en œuvre du programme, sachant que 90 % des sites concernés ont à proximité une Epl en mesure d'y participer.

L'édition 2018 des Trophées des Epl est lancée. Les Epl peuvent déposer leur candidature sur le site [servirlepublic.fr](http://servirlepublic.fr). Le grand public sera invité à voter en ligne durant l'été.

Autre étape de sélection, le passage devant le jury, présidé par **Jean-Bernard Sempastous**, député des Hautes-Pyrénées, est prévu en octobre à Paris.

Le palmarès sera proclamé au Congrès de Rennes, le 5 décembre.

#### 28 mars

**Jean-Marie Sermier** et **Michel Le Faou**, nouveau représentant de la FedEpl au Conseil d'administration de l'Anru, rencontrent le nouveau président de l'agence, **Olivier Klein**, et son directeur **Nicolas Grivel**. Tous souhaitent maintenir les liens étroits et constructifs qui réunissent l'Agence nationale de rénovation urbaine et les Epl, notamment dans la perspective de la signature des conventions prévues pour le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

La Commission mobilité, réunie sous la présidence d'**Yvon Robert**, maire de Rouen, analyse les conclusions des Assises de la mobilité de 2017 qui pourront se traduire en dispositions législatives dans un futur projet de loi. Autres sujets abordés : la mise en œuvre de la réforme sur la dépenalisation du stationnement en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier, et le financement de la transition énergétique

dans la mobilité et ses infrastructures.

## Avril

#### 4 avril

La FedEpl accueille, dans les locaux de son partenaire l'Ipsec, près de 50 personnes pour une présentation des nouveaux enjeux liés à l'entrée en application du **règlement général sur la protection des données** (RGPD) à partir du 25 mai. La journée, animée par des experts en présence de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil), a pour but de donner les clés de compréhension de la démarche de conformité, à savoir les nouvelles obligations ou encore le renforcement des droits des personnes. Face au succès d'audience de la journée, une nouvelle séance est prévue à l'automne.



#### 5 avril

La Fédération organise une Rencontre nationale exceptionnelle à la Maison de la Chimie à Paris, sur le projet de loi ELAN, adopté la veille en Conseil des ministres. En présence de près de 160 élus et dirigeants d'Epl, le secrétaire d'État **Julien Denormandie** dialogue en direct avec

l'assistance et s'engage à améliorer le texte pour tenir compte des spécificités des Sem qui tiennent notamment à leur pluri-activité (lire encadré).



Le matin même, à l'issue du Conseil d'administration qui s'est tenu au même endroit, **Jean-Marie Sermier** invite **François Baroin**, président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF), à signer un protocole de collaboration. Cet accord définit un cadre de travail qui favorisera les retours d'expériences croisés et la recherche de positions partagées en matière d'aménagement, d'habitat, de dynamisation des centres-villes ou de promotion touristique. Plus largement, et en écho à l'actualité qui fragilise l'avenir des Epl, les présidents des deux associations d'élus réaffirment l'intérêt et la nécessité pour les communes et les intercommunalités de disposer de manière pérenne d'opérateurs sécurisés juridiquement pour exercer pleinement leurs compétences.





Le secrétaire d'État au Logement Julien Denormandie intervient devant 160 élus et dirigeants d'Epl, le 5 avril à la Maison de la Chimie à Paris. Au premier rang, Christelle Dubos, députée de la Gironde et rapporteure de la loi ELAN, Mickaël Nogal, député de Haute-Garonne et coordinateur pour le groupe LREM, et Jean-Léonce Dupont, président d'honneur de la FedEpl – © Stéphane Laure

### La reconnaissance des spécificités des Sem immobilières a demandé du souffle

Tout au long de l'année 2018, le projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) est au cœur des grands sujets de mobilisation du mouvement des Epl. Il est en tête de l'ordre du jour de tous les Bureaux et Conseils d'administration de la FedEpl et fait même l'objet le 5 avril d'une Rencontre nationale exceptionnelle qui accueille le secrétaire d'État au Logement, **Julien Denormandie**.

Sous l'impulsion du **Président Sermier**, la discrimination que les critères initiaux de regroupement et de seuils d'activité du projet de loi imposent aux Sem immobilières, — jusqu'à prévoir d'en faire disparaître 101 sur les 104 concernées ! —, mobilise la Fédération et son mouvement comme jamais. Le but est de faire reconnaître par le législateur leurs spécificités, à savoir une présence plus récente sur le marché du logement social que les autres bailleurs sociaux, une capacité à développer des activités complémentaires ainsi qu'une proximité et un ancrage territorial forts.

Sous l'impulsion du **Président Sermier**, la mobilisation ne se positionne pas dans un refus net et frontal du projet de loi. Au contraire, la Fédération manifeste son intérêt pour la poursuite de la restructuration du tissu des bailleurs sociaux engagée depuis plusieurs années et justifie son action par le souhait d'accompagner au mieux ce que les Sem ont déjà commencé à entreprendre : opérations de fusion entre organismes déjà entamées depuis 10 ans, souplesse et transparence de gestion garantie par le dispositif d'autocontrôle conduit depuis 1992 par la FedEpl sous l'autorité de la CGLLS, etc.

Quatre dates marquent ce processus de reconnaissance qui, en réalité, commence dès la fin 2017, repart dès les premières heures de la nouvelle année pour se poursuivre sans interruption jusqu'en décembre 2018. Dans l'actualité, la période court de l'annonce de la mort de Johnny aux Gilets jaunes, en passant par le mouvement de grève à la SNCF et la Coupe du monde de football. ELAN demandera du souffle que la Fédération obtiendra grâce au soutien total du mouvement et, finalement, à la capacité de dialogue de toutes les parties :



- 2 janvier : Il est 9 heures, la FedEpl rencontre la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et prend conscience de la menace de disparition des Sem immobilières si le projet de loi ELAN est maintenu en l'état. La détermination des élus qui s'engagent alors est inébranlable, puisque, à la réflexion, si l'on peut se passer demain des Epl dans le logement social, on pourrait s'en passer après-demain dans d'autres domaines.
- 5 avril : Le lendemain de l'adoption du projet de loi en Conseil des ministres, les Epl se retrouvent à la Maison de la Chimie à Paris pour une **Rencontre nationale** exceptionnelle. En présence du secrétaire d'État **Julien Denormandie**, des deux députés rapporteurs de la loi, **Christelle Dubos** et **Richard Lioger**, et du coordinateur pour le groupe des députés LREM sur le projet de loi, **Mickaël Nogal**, plus de 160 élus et dirigeants d'Epl expriment leurs inquiétudes et leurs attentes sur leur avenir. Le nombre de participants est un exploit pour un jour de grève à la SNCF. Jean-Marie Sermier ne mâche pas ses mots : *« À ce jour, 101 Sem immobilières sur les 104 concernées par le texte de loi considèrent qu'il remet en cause leur existence, faute de prise en compte de leurs spécificités que sont la multi-activité, leurs alliances déjà effectuées avec d'autres acteurs ou encore leur adossement obligatoire à des collectivités locales. »* Julien Denormandie, venu ouvrir la rencontre, y reste finalement deux heures, et reconnaît à l'issue du dialogue avec l'auditoire que le texte de loi devra être encore amélioré. *« Nous devons continuer à travailler pour donner les outils de regroupement adaptés aux acteurs, et en premier lieu les Sem »*, déclare-t-il.
- 11 mai à 18 heures : à démarche exceptionnelle, rendez-vous exceptionnel ! Ce vendredi, en plein pont de l'Ascension, **Jean-Marie Sermier** rencontre **Julien Denormandie**. L'entretien aboutit au soutien du gouvernement à des amendements des rapporteurs qui seront déposés en faveur de la reconnaissance de la pluriactivité des Sem immobilières dans les dispositifs de regroupement proposés dans le projet de loi. Les amendements seront votés le 18 mai en commission des affaires économiques et maintenus au moment de la finalisation du texte de loi en commission mixte paritaire au Parlement.
- 4 décembre : en plein Congrès des Epl, alors que la loi ELAN est promulguée le 23 novembre, **Jean-Marie Sermier** annonce la création prochaine d'une société nationale de coordination réunissant toutes les Epl qui le souhaiteront, au-delà des seules Sem immobilières.

Au total, la mobilisation s'est notamment traduite par :

- des rencontres avec le gouvernement dont le Premier ministre, 77 parlementaires et toutes les associations d'élus locaux,
- 14 rendez-vous avec les cabinets de ministres,
- 6 séminaires en région pour mobiliser les adhérents à qui 7 courriers ou courriels sont adressés,
- le dépôt de 40 amendements.

Entre-temps, le 14 novembre, le Conseil d'État émet un avis qui remet en cause l'actionnariat des Sociétés publiques locales. Pas de temps de récupération pour la Fédération et le mouvement des Epl qui sont attendus sur un autre ring.

## 10 avril

**Sophie Errante**, présidente de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, reçoit **Jean-Marie Sermier** et l'informe du lancement d'un guichet unique rassemblant l'ensemble des offres de la Caisse proposées aux élus. Née de la nécessaire refonte de l'institution, souhaité par son nouveau directeur général, **Éric Lombard**, la Banque des territoires aura pour mission, à compter du 30 mai, de mieux déployer ses outils de financement dans une logique d'accompagnement, avec une attention particulière en direction du logement social et de la revitalisation des centres-villes.

## 11 avril

La Fédération est auditionnée à l'Assemblée nationale par **Christelle Dubos**, députée de la Gironde, et **Richard Lioger**, député de la Moselle, tous deux rapporteurs de la loi ELAN. Elle y promeut ses propositions sur la reconnaissance des spécificités des Sem dans le volet logement et celles de toutes les Epl dans le volet aménagement.



## 19 avril

**Jean-Marie Sermier** est reçu par le Premier ministre **Édouard Philippe** à Matignon, qu'il sensibilise sur le

dynamisme et les spécificités des Epl dans le cadre du projet de loi ELAN. **Édouard Philippe**, fin connaisseur des Entreprises publiques locales, notamment pour avoir créé la Spl des Docks lorsqu'il était maire du Havre, rappelle son attachement à l'objectif logement du projet de loi tout en se déclarant ouvert à des ajustements permettant de prendre en compte les spécificités des Sem.

Le même jour, la Fédération lance sa grande collecte annuelle d'informations auprès des Epl en vue de produire l'édition 2018 de l'Eplscope, baromètre statistique mis en place il y a 5 ans pour mieux faire connaître l'économie mixte auprès des collectivités locales comme de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. L'ouvrage sortira à l'occasion du Congrès de Rennes, en décembre.



## 24 avril – 4 mai

Le Président Sermier se rend dans les Antilles et en Guyane comme il s'y était engagé lors du Congrès des Epl à Bordeaux. À Saint-Martin, il témoigne de la solidarité du mouvement des Epl auprès d'un territoire durement éprouvé par le cyclone Irma et mesure

le rôle joué par l'économie mixte dans la reconstruction du territoire. En Guadeloupe et en Guyane, ses entretiens avec les élus locaux, parlementaires et représentants de l'État lui confirment l'importance des spécificités du développement ultramarin qui requiert des réglementations et un accompagnement sur mesure.

## Mai

### 9 mai

**Jean-Marie Sermier** rencontre **Annick Girardin**, ministre des Outre-mer, pour lui faire part des points les plus marquants résultant de son déplacement aux Antilles-Guyane. La ministre souhaite qu'une concertation se poursuive avec ses services sur les différents sujets évoqués et que les conclusions de ces travaux aboutissent à un protocole entre la FedEpl et l'État.

### 15 mai

La FedEpl rencontre la **Caisse nationale des allocations familiales** (Cnaf) et le **Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge** (HCFEA). Elle leur présente les particularités du statut des Epl dans un environnement dominé par le secteur associatif et public dans le secteur des services à la personne. Il est décidé de renforcer les relations afin de faire part régulièrement des points de difficultés rencontrés par les Epl.

## Les personnalités entrées au Conseil d'administration en 2018

- **Julien Bargeton**, sénateur de Paris, administrateur de la Société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE).
- **Caroline Barrière**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, conseillère municipale de Strasbourg, présidente de Parcus.
- **Pascal Bolo**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes métropole, conseiller départemental de Loire-Atlantique, président de la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (Semitan), vice-président du Ceep Europe et président du Ceep France.
- **Isabelle Bonnaud-Jouin**, directrice de l'économie mixte à la Caisse des dépôts, administratrice de la Saiem du Moulin à vent.
- **Thierry Decerle**, directeur commercial et développement à Transdev, administrateur de la Semitag.
- **Philippe Ducloux**, conseiller de Paris, président de la Saemes, vice-président du Conseil des Fédérations régionales, président de la Fédération des Epl d'Île-de-France,
- **Olivier Jautzy**, directeur général de la Spl Semerap.
- **Sylvie Lebec**, directrice de la Spl Hello Dole.
- **Anne Lieure**, directrice des relations institutionnelles de Keolis, administratrice de la Saeml Transports de l'Agglomération de Metz Métropole (Tamm).
- **Franck Masselus**, vice-président de Chartres métropole, adjoint au maire de Chartres, président-directeur général de la Société publique locale Chartres aménagement.
- **Josy Poueyto**, députée des Pyrénées-Atlantiques, conseillère municipale déléguée de Pau, administratrice de Béarnaise habitat.
- **Natacha Schreiber**, directrice des marchés immobilier professionnel, logement social et économie mixte au groupe BPCE, administratrice de la Société d'économie mixte Sacoga.



### 16 mai

La Fédération est auditionnée au Sénat par **Dominique Estrosi-Sassonne**, sénatrice des Alpes-Maritimes et rapporteure de la loi ELAN. Elle y défend ses positions sur la reconnaissance des spécificités des Sem dans le volet logement et celles de toutes les Epl dans le volet aménagement.

### 17 mai

« La Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale vient d'adopter cette nuit trois nouvelles dispositions propres aux Sem venant assouplir les obligations de regroupement prévues par le projet de loi ELAN », annonce **Jean-Marie Sermier** dans un courriel adressé aux dirigeants des Epl immobilières. « La Fédération continuera d'être attentive et mobilisée tout au long de la navette parlementaire qui va se poursuivre. »

### 18 mai

La FedEpl est signataire d'une position commune avec **l'Assemblée des Communautés de France** (ADCF), **France urbaine** et **l'Union sociale pour l'habitat** (USH) qui propose au gouvernement une approche plus décentralisée des responsabilités en matière de politique du logement. À travers cette initiative, **Jean-Marie Sermier** appelle également à la reconnaissance des spécificités des opérateurs de logement social dont les Sem immobilières.

### 30 mai

La première réunion de la nouvelle commission sur la transition énergétique se réunit sous la présidence d'**Alain Lebœuf**, administrateur de la Fédération des Epl, président du Vendée Energie et du Sydev. Les travaux du Club ENR, dirigés jusqu'à présent par **Emmanuel Julien**, président du directoire de Sergies, ont été salués. « Ceux de la nouvelle commission s'inscriront dans la continuité », affirme Alain Lebœuf. Ils ont notamment porté sur la préparation de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), les mesures gouvernementales sur l'éolien, la méthanisation, le photovoltaïque et la rénovation énergétique.

La **Banque des territoires** est officiellement lancée. Elle a pour mission de proposer de nouveaux financements et une organisation revue afin de répondre plus efficacement aux besoins des collectivités et de leurs opérateurs, dont les Epl. Elle dispose d'une enveloppe de 20 milliards d'euros dont 18 sous forme de prêts.

### 31 mai

La Fédération se rend en Bulgarie et entame une série d'entretiens avec la maire de Sofia, **Jordanka Fandakova**, ses adjoints et plusieurs dirigeants d'Epl de la capitale. Le pays compte environ 500 entreprises publiques locales en activité, le plus souvent sous la forme de Spl dans les secteurs des transports, voirie, déchets, hôpitaux, funéraire. À l'issue de ce premier contact, il est

décidé d'organiser un voyage d'étude d'élus et de dirigeants d'Epl françaises en 2019.

Première réunion du Club attractivité des territoires sous la présidence de **Sylvie Robert**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine et membre du Bureau de la FedEpl. Le club se veut un espace de dialogue entre élus et Epl qui travaillent sur la stratégie politique des territoires et leur mise en œuvre opérationnelle pour dynamiser et développer les retombées économiques locales. Trois groupes de travail sont mis en place sur les « ingrédients » de l'attractivité, les enjeux du numérique et la prospective.

## Juin



### 1<sup>er</sup> juin

Près de 50 élus participent à la **première rencontre Epl-collectivités** organisée à Albertville sur les enjeux et moyens de l'attractivité des territoires de montagne, sous la présidence de **Michel Le Faou**, président de la Fédération des Epl d'Auvergne-Rhône-Alpes. S'appuyant sur les témoignages d'experts sur les récentes évolutions socio-économiques du secteur, les élus, issus tout autant de métropoles, de vallées comme de stations, débattent de leurs expériences et de leurs attentes sur l'avenir de

leurs territoires : gouvernance, mondialisation de l'offre touristique, stratégie d'hébergement, ingénierie financière, innovation, changement climatique et valorisation de la biodiversité.

L'assemblée générale du Centre européen des entreprises publiques (Ceep Europe) se tient à Sofia, en Bulgarie. **Pascal Bolo**, premier adjoint au maire de Nantes et président de la Semitan, fait son entrée au Bureau du CEEP. Cette désignation contribuera à conforter le rôle actif joué par la FedEpl au sein du réseau européen des entreprises publiques locales. Pascal Bolo préside déjà le Ceep France. **Valeria Ronzitti**, secrétaire générale du Ceep, est reconduite pour un nouveau mandat de 3 ans.



**5 juin**  
**Jean-Marie Sermier** et **Pierre-Paul Léonelli** s'entretiennent avec **Hervé Morin**, président de **Régions de France**. La rencontre pose les bases d'une coopération renouvelée entre les deux associations d'élus dans un contexte de création de nouvelles Epl par les conseils régionaux et d'entrée des régions au capital d'Epl existantes, notamment dans le développement économique et la mobilité.

Le même jour, une deuxième session de formation sur la SemOp accueille 10 participants à Paris (voir au 8 février).

### 7 juin

La campagne 2018 du dispositif d'autocontrôle est lancée. Elle portera sur l'analyse des comptes 2017 des Sem immobilières. La Fédération conduit ce dispositif depuis sa création en 1992.

### 8 juin

Invité au colloque annuel de Centres-villes en mouvement à Metz, **Jean-Marie Sermier** promeut le rôle des Entreprises publiques locales dans les opérations de revitalisation de centre-ville, en métropole comme en milieu rural, en raison de « *leur maillage territorial dense et leurs expertises multiples : aménageurs, bailleurs, opérateurs de mobilité urbaine, logisticiens. 90% des villes du plan Action Cœur de ville ont à proximité l'expertise d'au moins une Epl* », déclare-t-il.

### 13 juin

**Jean-Marie Sermier** adresse un courrier à tous les dirigeants des Epl immobilières de métropole pour les informer, à la suite du vote du projet de loi ELAN, la veille à l'Assemblée nationale, des nouvelles modalités de fonctionnement du secteur du logement social, qui se profilent en particulier sur les obligations de regroupement. Il y exprime également la forte mobilisation de la Fédération tout au long de la navette parlementaire ayant permis d'obtenir « *à ce jour une réelle prise*

*en compte de l'ADN des Sem immobilières* ».

À la suite de la publication de la feuille de route gouvernementale pour l'**économie circulaire** en avril, la Fédération organise une rencontre avec le réseau des Epl pour en étudier les 50 mesures. Cette rencontre présente également des initiatives innovantes des Epl du secteur des déchets.

### 14 juin

**L'Association des directeurs et directrices d'Epl** (Adepl) présidée par **Catherine Léger**, reçoit **Jean-Marie Sermier** à la Plaine-Saint-Denis. Il les invite à s'impliquer dans le projet de livre blanc sur l'économie mixte engagé par la FedEpl. « *À l'instar du couple président-dirigeant au sein d'une Epl, la fédération d'élus qu'est la FedEpl et l'association de directeurs et directrices possèdent à eux deux les qualités complémentaires pour porter et défendre l'économie mixte* », déclare-t-il.

La Commission aménagement, sous la présidence de **Patrick Jarry**, étudie le projet de loi ELAN adopté par l'Assemblée nationale et ses nouveaux dispositifs : le projet partenarial d'aménagement (PPA), la grande opération d'urbanisme (GOU) et la réforme des opérations d'intérêt national (OIN).

### 18 juin

Le gouvernement présente au Conseil des ministres le projet de loi pour un plan d'action pour la croissance et la transformation

des entreprises (PACTE). La Fédération exerce une veille attentive sur les impacts possibles sur les Epl : modalités de création d'entreprise, épargne retraite, facturation électronique... Le projet de loi prévoit également une réforme importante de la gouvernance de la Caisse des dépôts.

### 19 juin

Le Conseil d'administration exprime sa satisfaction de constater qu'après avoir été oubliées du volet logement du texte initial, les Sem immobilières sont désormais prises en compte, avec les ajustements requis, dans la loi. Il invite néanmoins la Fédération à rester mobilisée lors du passage du texte au Sénat pour veiller à ce que les collectivités locales puissent librement choisir pour l'avenir de leur Sem entre les différents dispositifs de regroupement, à savoir rejoindre un groupe existant ou constituer une société anonyme de coordination soit avec d'autres bailleurs, soit avec d'autres Epl.

Le gouvernement ayant proposé que la Fédération figure, au sein du dispositif Cœur de ville, parmi les associations d'élus membres du comité national d'orientation, les administrateurs désignent en séance **Jean-Marie Sermier** pour les représenter.

**Arkea Banque Entreprises & Institutionnels** et la FedEpl signent leur première convention de partenariat à l'occasion d'une rencontre entre **Jean-Marie Sermier** et **Jean-Pierre Denis**, président

du groupe Crédit Mutuel Arkéa. C'est l'aboutissement d'une implication d'année en année de la banque auprès des Epl puisqu'elle finance déjà les projets portés par ces dernières et leurs filiales à hauteur d'un milliard d'euros et accompagne environ 120 Epl. Arkea Banque E&I est par ailleurs actionnaire de 40 Epl et filiales d'Epl. Par cette signature, elle intègre le Club des actionnaires de la FedEpl comme **Eiffage** dont l'adhésion est également approuvée par le conseil d'administration du 19 juin.

### 26 juin

Le **Président Sermier** rencontre **Jean-Marc Torrollion**, nouveau président de la Fnaim. L'entretien permet de dégager des convergences de vues entre Epl et gestionnaires de biens sur la revitalisation des centres-bourgs et la rénovation énergétique des copropriétés. Les deux présidents procèdent également à un examen détaillé du projet de loi ELAN, en particulier sur le volet loyers, baux et vente du parc social.

### 27 juin

Dans le cadre d'un contrôle budgétaire sur la répartition et l'utilisation des aides à la pierre, initié par le vice-président du Sénat, **Philippe Dallier**, la FedEpl est auditionnée sur le fonctionnement du Fnap. L'audition permet de rappeler les spécificités des Epl immobilières, notamment les petites Sem de logement social qui gèrent et développent leur parc social aussi bien, voire mieux, que

certain bailleurs de taille plus importante.

Le même jour, la FedEpl signe le protocole d'accord national relatif à l'organisation des élections des locataires avec les cinq principales associations de locataires membres de la Commission nationale de concertation (AFOC, CLCV, CNL, CGL et CSF). Les élections auront lieu du 15 novembre au 15 décembre.

### 28 juin

Le président de la République **Emmanuel Macron** conclut les assises des Outre-mer auxquelles assiste la Fédération. À l'issue d'un an de consultation sur le terrain, un livre bleu fixe la feuille de route de l'État pour tous les Outre-mer dans des domaines où la gamme Epl a sa carte à jouer : logement, eau, désenclavement numérique, tourisme, déchets... Autant d'enjeux au cœur des entretiens qui suivront entre la Fédération et le ministère des Outre-mer.

## Juillet

### 3 juillet

Le Club des directeurs administratifs et financiers (Daf) est reçu par le Crédit coopératif, partenaire de la Fédération. La banque agit auprès de plus de 300 Entreprises publiques locales sociétaires ou clientes du groupe.

### 4 juillet

Élus et dirigeants de 48 Sociétés publiques locales

(Spl) et Spl d'aménagement (Spla) participent au 9<sup>e</sup> séminaire qui leur est dédié chaque année, à Paris. La plupart des secteurs d'activité y sont représentés : eau, énergie, mobilité, tourisme, numérique, aménagement et culture. « Le séminaire a pour objectif de bâtir un retour d'expérience des succès et des difficultés vécus par les Spl et Spla et de permettre la mutualisation sur des bonnes pratiques entre Entreprises publiques locales », déclare **Thierry Durnerin**, directeur général de la Fédération. Retours d'expérience sur le contrôle analogue effectif, contrat avec la collectivité et actualité juridique sont à l'ordre du jour.



#### 4-7 juillet

Une délégation de 22 élus et dirigeants d'Epl, menée par **Jean-Léonce Dupont**, président d'honneur de la Fédération, président du Conseil départemental du Calvados, se rendent à Hambourg, à l'occasion du voyage d'étude organisé chaque année dans un pays européen. La ville hanséatique fait intervenir de nombreuses Epl et filiales dans son action publique locale : aménagement, renouvellement urbain, promotion touristique, gestion des déchets, nettoyage de la ville. Reçue par le maire de Hambourg, **Peter Tschentscher**, la délégation se rend sur de nombreux sites avant

de conclure son séjour par la visite de la Philharmonie de l'Elbe, nouveau symbole architectural et culturel de la ville, porté par deux Spl de développement économique et touristique.

#### 12 juillet

**Jean-Marie Sermier** représente la Fédération à la conférence nationale des territoires (CNT) qui réunit à Paris les associations d'élus sur le thème « Europe, cohésion et territoires ». À cette occasion, il alerte les représentants de la Commission européenne et du gouvernement français sur la nécessité de reconnaître les Entreprises publiques locales (Epl) comme des PME à part entière. Il les sollicite aussi pour que ces dernières puissent avoir un meilleur accès aux fonds structurels, soumis à trop d'exigences administratives, peu justifiées et disproportionnées.

La FedEpl organise pour la première fois une réunion d'information et d'échange sur les nouveaux outils et services destinés à optimiser la gestion d'un parc d'immobilier d'entreprise. Treize Epl y participent.

#### 25 juillet

Le projet de loi ELAN est voté au Sénat. Plusieurs mesures modifient le texte initial, voté en juin par l'Assemblée nationale. Une commission mixte paritaire (CMP) est prévue pour mettre d'accord députés et sénateurs sur un même texte. Elle aura lieu en septembre.

Sur le volet numérique, la Fédération des Epl, avec l'appui du sénateur **Patrick**

**Chaize**, président de l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (Avicca), et l'avis favorable du secrétaire d'État **Julien Denormandie**, fait porter un amendement permettant de mieux reconnaître les conventions locales passées entre les opérateurs de télécommunication et les collectivités.



#### 31 juillet

**Éric Lombard**, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, rencontre pour la première fois **Jean-Marie Sermier**. Avec le développement de la Banque des territoires, la « Caisse » compte bien se rapprocher encore davantage des élus et de leurs projets, notamment au travers des Entreprises publiques locales.

Le réseau des partenaires conseil de la Fédération compte un nouveau membre avec **Latournerie Wolfrom avocats**. Créé en 1995, le cabinet d'avocats d'affaires développe son activité dans de nombreux domaines qui concernent de près le mouvement des Epl : droit de l'urbanisme et de l'aménagement, droit des collectivités locales, droit de l'environnement et plus récemment les SemOp.



## Août

### 31 août

Rentrée littéraire pour la FedEpl. L'Observatoire des Epl immobilières, qu'elle publie chaque année, souligne une fois de plus le dynamisme du mouvement dans le secteur du logement. Avec plus de 561 000 logements gérés et près de 18 500 logements mis en chantier, les Epl figurent parmi les principaux acteurs du logement, en particulier du logement social.

Les guides *Groupement d'intérêt économique* (GIE) et *Groupement d'employeurs* (GE) sont mis à jour selon les dernières réglementations en vigueur. Les deux guides répondent à des problématiques concrètes rencontrées par les dirigeants d'Epl : la coopération inter-entreprises et le recrutement de personnel.

## Septembre

### 11 septembre

**Vincent Fuster**, président-directeur général de Sédia, est réélu à l'unanimité pour un cinquième mandat à la Fédération régionale des Epl de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dernières assistent ensuite à la première conférence numérique organisée par la Fédération et ses partenaires Banque des territoires (Groupe CDC), EDF et Orange pour mieux mesurer la transformation par le numérique des organisations publiques et privées.

### 12 septembre

**Jean-Marie Sermier** signe aux côtés de **Daniel Baal**, directeur général de la Caisse fédérale de Crédit Mutuel, la convention de partenariat avec le Crédit Mutuel-CIC qui consolide un partenariat de longue date. Le Crédit Mutuel est l'un des principaux partenaires financiers des Epl au niveau national. En 2017, 28 % d'entre elles étaient bénéficiaires d'au moins un prêt accordé par le groupe.

### 19 septembre

Députés et sénateurs se mettent d'accord en commission mixte paritaire sur un texte commun du projet de loi ELAN. Le texte adopté, à la différence de sa version initiale, reconnaît l'existence des Sem immobilières et pour la première fois la plus-value que constitue leur pluri-activité. Il offre aux élus plusieurs alternatives en matière de regroupement. Le Conseil d'administration de la FedEpl, réuni le même jour, lance un plan d'action ambitieux destiné à informer les adhérents en vue d'une appropriation maximale des mesures de la loi à mettre en œuvre.

Le Conseil d'administration approuve l'entrée de la **Compagnie nationale du Rhône** au Club des actionnaires.

À la suite du Conseil d'administration, **le Président Sermier** tient une conférence de presse sur le programme gouvernemental Action Cœur de ville. Face aux journalistes, il fait entendre l'expertise et le savoir-faire des Epl dans la conduite d'opérations de

redynamisation de centres-villes et des centres-bourgs.



*« Face aux multiples raisons de leur dévitalisation, – démographie, commerce, accessibilité, stationnement, nouvelle offre numérique –, il est important de faire appel aux Epl, véritables ensembliers capables de coordonner des opérations complexes qui allient plusieurs types d'intervention ».* À ses côtés, **Marc Robert**, maire de Rambouillet, évoque le savoir-faire historique et la souplesse de fonctionnement de la Semir pour conduire localement le plan Action Cœur de ville.

**Didier Aldebert** est élu à la tête du Conseil des Fédérations régionales (CFR) qui réunit les présidents des treize fédérations d'Epl de métropole et d'outre-mer. Maire de Vinassan (Aude), PDG de la Sem Alenis et président de la Fédération des Epl d'Occitanie, il succède à **Olivier Bitz**, ancien président de la Fédération des Epl du Grand-Est. Dans les objectifs de son mandat, il souhaite porter la voix des Epl sur les territoires par une amplification des actions de proximité et la mise en place d'une cotisation unique entre la Fédération nationale et les Fédérations régionales.

Dans les locaux de l'Ipsec, la Fédération organise le premier séminaire des Sociétés d'économie mixte. Il réunit 66 personnes sur

le thème « Optimiser le pilotage des filiales de Sem ».



## 20 septembre

La Rencontre nationale des Epl réunit près de 180 élus et dirigeants d'Epl au siège social de La Banque Postale à Paris.

**Jean-Marie Sermier** salue « une collaboration forte entre la banque et les Epl qui partagent les mêmes valeurs : service au public, adaptation à la modernité et présence sur tout le territoire ». À l'issue de la restitution des travaux menés en 2017 par le nouveau laboratoire d'idées de la Fédération des Epl, Les Capteurs de territoires, les échanges se prolongent avec l'invité d'honneur

**Vincent Ricordeau**, cofondateur et PDG de la plateforme numérique Kiss Kiss Bank Bank. Il insiste sur les nouvelles opportunités offertes par les projets d'initiative citoyenne soutenues par des collectivités locales. Il cite en exemple le projet, lancé sur sa plateforme, de création d'un service d'ambulances à Jérusalem-Est porté par **Patrick Jarry**, maire de Nanterre et vice-président de la FedEpl, venu témoigner à ses côtés.

## 26 septembre

À la veille du vote définitif de la loi ELAN, prévu en octobre, **Jean-Marie Sermier** intervient à nouveau devant la

presse pour évoquer cette fois les impacts du texte sur les Epl, notamment les Sociétés d'économie mixte immobilières. « Grâce au dialogue soutenu et constructif tant avec le gouvernement qu'avec le Parlement, la Fédération des Epl a pu faire reconnaître leurs spécificités. Dans ces conditions, notre mouvement jouera le jeu et s'engagera résolument dans la mise en œuvre des mesures figurant dans la nouvelle loi dont les regroupements », assure-t-il.



## 27 septembre

Une centaine d'élus et responsables de collectivités locales et d'Epl répondent présents à l'invitation de **Didier Aldebert**, président de la Fédération des Entreprises publiques locales d'Occitanie, à la Rencontre Epl collectivités organisée à Montpellier sur la transition écologique dans les territoires méditerranéens. L'évènement, introduit par **Philippe Saurel**, maire de la ville, a permis d'illustrer la dynamique à l'œuvre dans les territoires, notamment grâce au recours accru aux Entreprises publiques locales (Epl). La rencontre est suivie d'une visite commentée d'une centrale de tri-génération et des nouveaux quartiers de la ville.

À Paris, le Club des juristes de la Fédération aborde les questions de dématérialisation, les nouveautés

du contentieux de l'urbanisme ainsi que le développement des filiales de Sem.

# Octobre

## 1<sup>er</sup> octobre

**Pascal Bolo**, président du CEEP France, a rendez-vous à Berlin avec **Katherina Reiche**, présidente du CEEP Europe et directrice générale de la fédération allemande des Entreprises publiques locales. La rencontre est l'occasion de confirmer leur volonté commune de renforcer l'influence des Epl au niveau européen, en insistant sur des priorités politiques et des actions de communication ambitieuses, à l'approche des élections européennes.

## 2 octobre

**Jean-Marc Roze**, président de la Sem Agencia, est élu président de la Fédération des Entreprises publiques locales du Grand-Est. Il en était jusque-là le premier vice-président. Il succède à Olivier Bitz, parti embrasser une carrière préfectorale.

## 4 octobre

En réponse au succès de la première journée d'information sur les nouvelles obligations liées à la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD), la Fédération des Entreprises publiques locales en organise une seconde qui réunit une fois de plus 60 personnes.

## 5 octobre

La Fédération des Epl rencontre **François Adam**, nouveau directeur de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage.

L'échange, qui porte sur le calendrier d'application de la future loi ELAN, s'inscrit dans un dialogue permanent avec le ministère de la Cohésion des territoires qui a permis de mieux prendre en compte les spécificités des Epl et de reconnaître pour la première fois leur multi-activité dans le projet de loi ELAN.

### 11 octobre

La commission tourisme, culture et loisirs, sous la présidence de **Sylvie Rouillon-Valdigué**, vice-présidente de Toulouse Métropole et adjointe au maire de Toulouse, fait le bilan sur les créations d'offices de tourisme en Société publique locale, trois ans après la publication de la loi NOTRe. Près de 80 d'entre eux se sont créés sous ce modèle, induisant une forte évolution de l'actionnariat et la délégation de nouvelles missions telles que la gestion d'équipement.

### 13 octobre

Le Bureau adopte le plan d'action de la FedEpl et plusieurs feuilles de route pour l'année 2019. Sur la mise en œuvre de la loi ELAN, dont le vote définitif se fera après passage en Conseil constitutionnel, de nombreuses actions seront menées sur son volet logement et aménagement. Concernant le plan Action Cœur de ville, le Bureau convient de promouvoir auprès des élus l'expérience conséquente et le rôle d'ensemblier des Epl.

### 18 octobre

La loi ELAN est définitivement votée, pas encore promulguée. Elle le sera le 23 novembre au Journal

officiel. D'ores et déjà, la Fédération applique la feuille de route qu'elle s'est fixée, à savoir informer les adhérents en vue d'une appropriation maximale des mesures à mettre en œuvre. Elle leur donne rendez-vous à la Maison de la Chimie à Paris pour une journée de décryptage. 120 personnes répondent présent.



### 23 octobre

Les entreprises publiques européennes réunies au sein du CEEP s'accordent sur les thèmes prioritaires de la commission Services publics pour 2019. Figurent en bonne place les suites du dossier sur la reconnaissance des Epl comme PME, la refonte de la politique de cohésion ainsi que l'impact socio-économique des services publics sur les territoires.

### 26 octobre

À l'occasion de son assemblée générale annuelle à Paris, la section française du Centre européen des entreprises fournissant des services publics (CEEP France) organise une consultation citoyenne sur l'Europe. Une vingtaine de participants débattent sur l'avenir de la politique de cohésion en Europe pour la période 2021-2028. Les propositions formulées viendront nourrir la synthèse européenne remise au Conseil européen de décembre.

Alors que les 222 conventions Action Cœur de ville sont en passe d'être signées à la demande du gouvernement, le Président Sermier s'adresse aux maires de France dont la ville est retenue au plan national de revitalisation des centres-villes. Il vient rappeler l'engagement historique des Epl aux côtés des collectivités locales dans ce domaine.

## Novembre

### 5 novembre

Les cabinets **Racine** et **Conseils juristes avocats** (CJA) rejoignent le réseau des partenaires conseils de la FedEpl. Le premier accompagne les Entreprises publiques locales sur le logement, la fiscalité, le social ou encore le règlement général sur la protection des données (RGPD). Le second possède une expérience bien reconnue et identifiée en matière de fiscalité des Sem immobilières.



### 6 novembre

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la FedEpl réunit les pionniers qui se sont lancés dans la création d'une SemOp, notamment **Arnaud Lecuyer**, **Philippe Le Ray** et **Alexandre Vincendet**, pour faire un retour d'expériences auprès d'élus et dirigeants de collectivités intéressés par le dernier

modèle d'Epl. Cent personnes assistent à la rencontre qui a lieu une fois de plus à la Maison de la Chimie à Paris, où décidemment se fait l'alchimie entre les Epl et les défis qu'elles se donnent.

#### 8 novembre

La Commission aménagement et renouvellement urbain présidée par **Patrick Jarry**, accueille **Christian Mourougane**. Le directeur général adjoint de l'Anah revient sur l'intervention de l'Agence en tant que financeur du programme Action Cœur de ville et du plan Initiative-copropriétés.

#### 13 novembre

L'organisme de certification **Certivéa** adhère au Club des actionnaires.

#### 14 novembre

La Commission déplacement et mobilité, présidée par **Yvon Robert**, invite les participants à s'exprimer sur le projet de loi d'orientation des mobilités qui sera présenté quelques jours plus tard en Conseil des ministres, le 26 novembre.



#### 16 novembre

La Fédération des Epl annonce la création d'un prix de Master. Ouvert aux étudiants en Master 1 ou en Master 2, il récompensera les travaux de recherche ayant trait à l'économie mixte locale. Les mémoires seront à remettre avant le 30 septembre 2019. Un comité de lecture composé

d'universitaires et de professionnels sélectionnera les candidats. Les lauréats se partageront une dotation de 5 000 euros.

#### 22 novembre

À l'approche du Congrès de Rennes, la Fédération publie son baromètre annuel des Epl, l'*Eplsco* et sa déclinaison numérique *Epldata*. Le nombre des Epl françaises passe le cap des 1 300 au 1<sup>er</sup> juin 2018, en hausse de 4 % sur un an. Leur chiffre d'affaires augmente de 5 % et s'élève désormais à 13,9 milliards d'euros. Le dynamisme de l'activité des Epl se vérifie sur tout le territoire français, en métropole comme en outre-mer, y compris dans les zones rurales. Un baromètre spécial est également publié sur le mouvement des Epl bretonnes, Congrès oblige, dont le nombre connaît une croissance inédite : +35 % sur les cinq dernières années avec 65 Epl.

## Décembre



#### 3 décembre

À la veille de son congrès annuel, la Fédération des Epl lance son nouveau site internet. Une seule adresse, *lesepl.fr*, accueille désormais à la fois le portail « adhérents » et le site public. Le design, entièrement revu, permet une meilleure lisibilité

et accessibilité de l'offre de services. Une présentation est faite sur le stand de la Fédération tout au long du Congrès.

#### 4 décembre

Le Congrès des Epl s'ouvre à Rennes, dans le site récemment inauguré du couvent des Jacobins, géré par la Spl Destination Rennes (lire encadré).

#### 6 décembre

Le Club des juristes accueille, lors du Congrès de Rennes, **Benoît Dingemont**, sous-directeur du droit de la commande publique à la direction des affaires juridiques (DAJ) de Bercy. Les participants bénéficient de la première présentation publique du tout nouveau code de la commande publique, publié la veille au Journal officiel.

**Daniel Dimicoli**, vice-président d'Angers Loire Métropole, président de la Sem immobilière Soclova, est élu pour 3 ans à la présidence de la Fédération Epl de Bretagne et des Pays-de-la-Loire. Il succède à **Jean-Luc Gaudin**, vice-président de Rennes Métropole, venu accueillir les Epl sur ses terres lors de leur congrès annuel.

#### 11 décembre

Seize entreprises de services publics européennes dont 5 Epl françaises sont primées lors de la cérémonie de remise des labels CEEP-CSR 2018-2019 qui a lieu à Stockholm. Les lauréats français sont la **Saemes**, la **Semaest**, **Plaine Commune développement**, la **Serl** et la **Sic Nouvelle-Calédonie**. Sur place, la FedEpl



rencontre la direction générale de la toute nouvelle Fédération des Epl suédoises unifiées, Sobona, qui représente les 1 900 entreprises du pays.

### **13 décembre**

Nouvelle session de formation sur la SemOp pour les élus et dirigeants d'Epl. Elle accueille 7 participants.

### **17 décembre**

Le Conseil d'administration de la Fédération des Epl de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur élit son

nouveau président. **Pierre-Paul Léonelli**, adjoint au maire de Nice et président de la Société publique locale Area Région Sud succède ainsi à **Gérard Chenoz**, adjoint au maire de Marseille et président de la Soleam.

### **18 décembre**

Les administrateurs de la Fédération des Epl se réunissent pour la dernière fois de l'année, à Paris. Après validation du plan d'action et du budget prévisionnel pour l'année 2019, leurs travaux portent pour l'essentiel sur

l'arrêt du Conseil d'État du 14 novembre sur l'actionnariat des Sociétés publiques locales (Spl) dont ils regrettent les conclusions. Ils valident le principe d'une prochaine initiative pour sécuriser la question de l'actionnariat des Spl et des Sem au plan législatif.

Sous la présidence de **Richard Lioger**, le comité Stratégie de la FedEpl arrête la liste des thèmes qui seront traités dans le livre blanc sur l'économie mixte à horizon 2020.

## À Rennes, le modèle Epl mobilise ses plus forts soutiens



Près de 1 300 personnes assistent au Congrès des Epl qui se tient pour la première fois en Bretagne. Élus et dirigeants représentant plus de 300 Epl élisent domicile du 4 au 6 décembre au couvent des Jacobins, récemment transformé en centre des congrès et géré, depuis, par la Spl Destination Rennes. Sur le thème « Modernisons l'action au service des territoires », 4 séances plénières, 7 ateliers, 4 clubs et 5 visites professionnelles sont organisés en même temps que le Salon des Epl qui réunit une cinquantaine d'exposants.

Empêché par l'actualité, **Julien Denormandie**, ministre de la Ville et du Logement, n'a pu faire le déplacement. Dans une vidéo de 7 minutes, projetée en séance, il vient afficher le soutien du gouvernement au modèle Epl, remis en cause par un arrêt du Conseil d'État du 14 novembre. « *Nous sommes en train [...] d'apporter la réponse la plus appropriée, avec une préoccupation majeure qui est la mienne, qui est celle du gouvernement, de ne pas mettre à mal un modèle et un tissu d'acteurs dont nous avons un grand besoin pour réussir nos politiques publiques* », déclare-t-il. Dans une tribune publiée la veille du Congrès dans *La Gazette des communes*, **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl, avait exhorté le gouvernement dans ce sens : « *On ne peut pas être en permanence à refaire complètement les dispositifs. J'en appelle au gouvernement pour trouver le plus rapidement possible un véhicule législatif qui permette de corriger le tir* ».

Intervenant en séance plénière, **Sophie Errante**, députée de Loire-Atlantique et présidente de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts, vient témoigner de « *ce que peut faire une Epl pour apporter aux collectivités et aux Epl une ingénierie indispensable* ».

D'autres interventions exclusives surviennent lors du congrès. L'Anah et la DAJ de Bercy annoncent des mesures inédites, la première sur ses aides au dispositif Action Cœur de ville, la seconde sur le code de la commande publique paru la veille au Journal officiel.

Le Congrès est l'occasion de renforcer les liens entre le mouvement des Epl et ses partenaires. Trois conventions de partenariat sont renouvelées avec la **Banque des territoires** en présence de son directeur général **Olivier Sichel**, la **Caisse d'épargne** et **La Banque Postale**. L'**Association des petites villes de France**, représentée par son président **Christophe Bouillon**, signe avec la FedEpl un protocole de collaboration qui vient rappeler les valeurs communes aux deux associations d'élus et la nécessité de rechercher des positions convergentes pour faire entendre la voix des territoires.

La presse fait écho du Congrès dans 49 articles. Sur place, Radio immo réalise des interviews en direct de 28 personnalités dont **Loïc Chesnais-Girard**, président de la Région Bretagne, **Jean-Luc Chenut**, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, **Emmanuel Couet**, président de Rennes métropole, et **Yvan Bourgnon**, le navigateur franco-suisse venu en invité d'honneur en clôture du Congrès.

Quant aux Trophées des Epl, remis chaque année, ils viennent récompenser des « *projets concrets* » qui font des Epl de « *véritables start-up des collectivités locales* », affirme **Jean-Bernard Sempastous**, député des Hautes-Pyrénées et président du jury de l'édition 2018. Sur 23 candidatures sélectionnées par le jury et le vote du public, les trophées sont attribués à la **Semag** (catégorie Attractivité des territoires), au **Centre aquatique de l'Amandinois** (Services au public), à la **Sonadev** (Bâtiment durable) et à **Normandie Aménagement** (Ville de demain, ville intelligente). Le jury adresse une mention spéciale à la **SEBL Grand Est**.

## Publications 2018

En 2018, la Fédération des Epl a publié ou mis à jour 13 ouvrages afin d'accompagner les Epl adhérentes dans le pilotage de leur activité et de promouvoir auprès d'un plus large public le mouvement et le modèle d'Entreprise publique locale.

### Collection Mode d'emploi

#### **Guides des marchés Janvier 2018**

Guide mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il fait suite à la réforme des marchés publics entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016 et tient compte des nouveaux décrets et seuils.

#### **Groupement d'employeurs, Epl : développez vos ressources humaines Juillet 2018**

Le guide, actualisé selon la dernière version du code du travail en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, présente les conditions et formalités de constitution et de fonctionnement du groupement d'employeurs qui permet à des entreprises de se regrouper pour créer des emplois stables.

#### **Groupement d'intérêt économique, Epl : mutualisez vos forces ! Juillet 2018**

Ce guide présente de manière synthétique les caractéristiques du GIE. Il décrit en particulier les aspects de gestion et de gouvernance, de gestion du personnel ainsi que les points à ne pas négliger lors de sa création.

### Collection Études

#### **Note de conjoncture 2018. Perception des dirigeants d'Epl Janvier 2018**

La note présente la perception des dirigeants d'Epl au regard de l'activité et de l'évolution de leurs structures. Cinq métiers sont analysés : l'aménagement, le logement, l'énergie, la mobilité et la gestion d'équipements touristiques.

#### **Les Epl de développement économique, leviers de croissance des territoires.**

**Mars 2018**  
L'étude porte un éclairage sur les Epl de développement économique dont le nombre est en croissance dans les secteurs de l'immobilier d'entreprise, la gestion de pépinières d'entreprises, la R&D, la formation ou encore le soutien aux filières métier.

#### **Les Epl, leviers de financement des projets des collectivités locales Décembre 2018**

L'étude qualitative sur les leviers de financement des projets des collectivités locales, réalisée en partenariat avec le cabinet de conseil Orféor, met en évidence les opportunités des Entreprises publiques locales.

### Collection Observatoire

#### **Observatoire des Epl immobilières 2018**

##### **Septembre 2018**

L'Observatoire présente l'activité et les résultats financiers des Sociétés d'économie mixte possédant un parc de logements locatifs au titre de l'exercice 2016.

#### **EplScope 2018. Le baromètre des Entreprises publiques locales Novembre 2018**

##### **EplScope Bretagne Novembre**

Déclinaison régionale de l'observatoire statistique des Epl destinée au Congrès de Rennes.

#### **Epl data 2018 Version en ligne de l'observatoire statistique des Epl Novembre 2018**

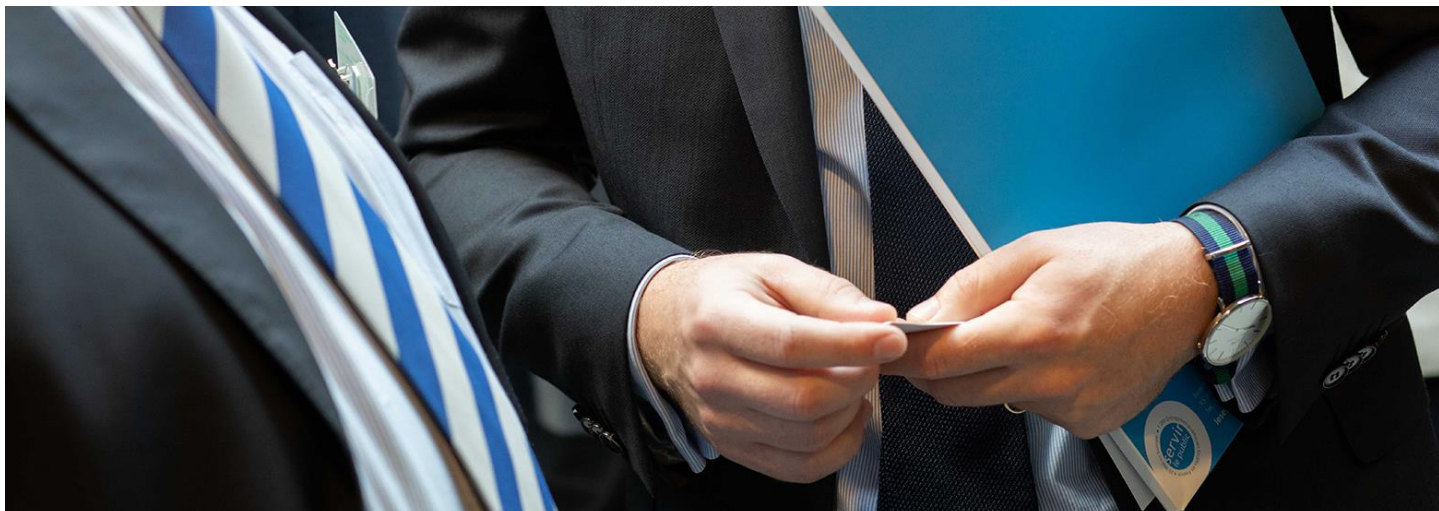
#### **Annuaire des Epl 2018 Novembre 2018**

#### **Guide des Epl d'Outre-mer 2018 Novembre 2018**

### Autres

#### **Rapport d'activité 2017 Mars 2018**

.



# Le rôle politique

Permettre à toutes les Epl d'intervenir  
et de se développer dans les conditions  
les plus favorables.



# La FedEpl positionnée comme un interlocuteur incontournable du gouvernement et du Parlement

## Animation et développement du réseau des parlementaires proches de la FedEpl, par des RDV personnalisés réguliers et la diffusion ciblée d'informations

- Rencontre de Jean-Marie SERMIER, Hervé MARSEILLE et Antoine LEFÈVRE avec Gérard LARCHER, président du Sénat le 9 janvier.
- Rendez-vous de Richard LIOGER avec le cabinet du président de l'Assemblée nationale le 7 février.
- Promotion de la réponse Epl lors de 77 rendez-vous avec des parlementaires qui la connaissent peu.
- Le réseau des présidents d'Epl a été mobilisé à cet effet :
  - Mise à jour hebdomadaire de la cartographie des « élus-relais » auprès des parlementaires, une dizaine d'entre eux ayant déjà été sensibilisés dans le cadre du projet de loi ELAN,
  - Organisation en région de rendez-vous et rencontres de promotion :
    - . 6 réunions d'information ayant rassemblé 17 parlementaires :
      - . des Bouches-du-Rhône à Marseille le 12 mars à l'invitation de Gérard CHENOZ,
      - . de la métropole du Rhône à Lyon le 23 mars à l'invitation de Michel Le FAOU,
      - . de Bourgogne-Franche-Comté à Paris le 27 mars à l'invitation de Vincent FUSTER,
      - . d'Alsace le 1<sup>er</sup> juin à l'initiative d'Olivier BITZ,
      - . des Alpes-Maritimes à Nice le 16 juillet à l'invitation de Gérard CHENOZ et de Pierre-Paul LEONELLI,
      - . de Nouvelle-Aquitaine à Paris le 14 novembre à l'invitation d'Élizabeth TOUTON.

## Poursuite des rendez-vous du Président SERMIER avec les principaux ministres référents :

- Rencontre du Président SERMIER et Hervé MARSEILLE avec Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre de l'Intérieur le 10 janvier.
- Participation de Julien DENORMANDIE, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires à la Rencontre nationale du 5 avril.
- Rendez-vous avec Julien DENORMANDIE le 11 mai.
- Rencontre avec Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer le 9 mai.
- RDV avec Sébastien LECORNU, secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire le 20 juin.
- Développement du réseau des interlocuteurs au sein des cabinets des ministres référents avec 14 rendez-vous.

### **Intensification du dialogue avec les responsables d'administrations centrales au sein des commissions :**

- Rendez-vous avec Pascal MARTIN-GOUSSET, directeur général de l'ANCOLS le 19 janvier.
- Rendez-vous du président SERMIER avec Dominique GARCIA, président de l'Inrap le 27 février.
- Rendez-vous avec Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice générale de l'Anah le 27 février et le 4 septembre, puis intervention à la Commission aménagement du 8 novembre.
- Rendez-vous du président SERMIER et Michel LE FAOU avec Olivier KLEIN, président de l'Anru le 28 mars.
- Intervention au total de 5 représentants de la DHUP à la Rencontre nationale ELAN du 5 avril et à la journée du 18 octobre.
- Rendez-vous avec Céline MARC, secrétaire générale du Haut Conseil de la famille, et avec Frédéric MARINACCE, directeur des politiques familiales de la CAF le 15 mai.
- Rendez-vous avec François MANTEI, directeur général d'Atout France, le 31 août.
- Rendez-vous avec François ADAM, directeur de la DHUP le 11 septembre.
- Rendez-vous avec Pascal BERTEAUD, directeur général du Cerema le 11 septembre.
- Rendez-vous avec la direction du Trésor le 3 et le 26 septembre.
- Rendez-vous avec la DG Entreprise le 12 et le 18 octobre.
- Plusieurs interventions lors d'évènements et rencontres de la FedEpl :
  - Intervention d'un représentant de la Cnil aux Epl expertise sur la protection des données le 4 avril et le 4 octobre,
  - d'un représentant de la direction des déchets à l'Epl réseau économie circulaire le 23 avril,
  - d'un responsable du plan Action Cœur de ville à la Commission aménagement du 14 juin et au Congrès de Rennes,
  - de deux représentants du CGET à la Commission mobilité du 14 novembre,
  - de 3 représentants de l'Anru à l'Epl réseau sur le renouvellement urbain et les Epl le 13 septembre,
  - de la DAJ de Bercy le 6 décembre au Congrès de Rennes.

# Positionner au mieux la réponse Epl dans les initiatives législatives et réglementaires avec comme priorité la simplification et l'égalité de traitement afin de libérer toutes les potentialités des Epl

## La FedEpl est partie prenante de la Conférence nationale des territoires :

- Participation du Président SERMIER le 12 juillet à l'invitation du Premier ministre.
- Mobilité :
  - Participation aux Assises de la mobilité et examen détaillé du projet de loi par la Commission mobilité le 14 novembre en présence du CGET et du directeur général du GART.
- Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs :
  - Rendez-vous du Président SERMIER avec Patrick VIGNAL, président de Centres villes en mouvement le 27 mars,
  - Intervention du Président au congrès de Centres villes en mouvement le 8 juin à Metz,
  - Audition d'InCité Bordeaux par les sénateurs Rémy POINTEREAU et Martial BOURQUIN, rapporteurs du groupe de travail « centres-bourgs centres-villes » le 22 février,
  - Audition par le sénateur Jean-Pierre MOGA, rapporteur de la proposition de loi « centres-bourgs centres-villes » le 16 mai,
  - Rendez-vous avec Rollon MOUCHEL-BLAIZOT, directeur du programme Action Cœur de ville le 14 mai,
  - Intervention d'un de ses collaborateurs à la Commission aménagement le 14 juin,
  - Participation de la FedEpl à la réunion du comité de pilotage le 4 octobre,
  - Le Conseil d'administration du 19 juin désigne Jean-Marie SERMIER pour représenter la FedEpl au Conseil national d'orientation du programme Action Cœur de ville,
- Participation à la réunion constitutive le 11 septembre,
- Sujet porté dans le cadre de toutes les actions relatives au projet de loi ELAN,
- Séance au Congrès de Rennes le 5 décembre avec la participation des principales parties prenantes,
- Le Président SERMIER écrit en septembre aux 227 maires des communes sélectionnées dans le programme Action Cœur de ville pour promouvoir la réponse Epl.
- Rénovation énergétique :
  - Participation en février de la FedEpl à la consultation lancée par le gouvernement sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.
- Rénovation du patrimoine universitaire :
  - Contacts établis par Richard LIOGER avec le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur,
  - Audition le 8 novembre de Richard LIOGER par le conseil d'administration de la Conférence des présidents d'universités.
- Aménagement numérique :
  - Réunion le 11 avril aboutissant à la rédaction de trois amendements au projet de loi ELAN adressés au gouvernement et aux parlementaires,
  - Étroite concertation avec l'Avicca.
- Énergies renouvelables, en particulier éolien et hydroélectricité :
  - Promotion régulière de la réponse Epl auprès des collectivités locales concernées, en particulier sur l'hydroélectricité.

■ Assises de l'outre-mer :

- Mobilisation des adhérents ultramarins afin qu'ils participent aux assises organisées sur leurs territoires,
- Participation aux Assises nationales de clôture le 28 juin.

■ Mécénat :

- Rendez-vous avec le cabinet d'Olivier DUSSOPT, secrétaire d'État à l'Action et aux Comptes publics le 13 juillet,
- Rendez-vous avec la DGALN de Bercy le 3 septembre,
- Amendement proposant l'éligibilité au mécénat des Spl intervenant dans le domaine de la culture déposé en 1<sup>re</sup> lecture du projet de loi de finances 2019 à l'Assemblée nationale par des députés LREM, LR, UDI, LT, Modem et par le Rapporteur général. N'a pas été adopté en séance le 20 octobre suite à un avis défavorable du gouvernement,
- Amendement identique déposé au Sénat par des sénateurs LR, LREM, le groupe UDI et le groupe PS. Adopté en séance le 28 novembre avec un avis favorable du Rapporteur général et défavorable du gouvernement. Devenu l'article 17 ter nouveau du projet de loi. Article supprimé en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 18 décembre,
- Sensibilisation et appui des associations d'élus,
- Mobilisation des adhérents concernés.

■ Soutien à l'action de la Fédération régionale des Epl d'Île-de-France visant à anticiper et accompagner le repositionnement des Epl franciliennes dans la perspective annoncée d'une possible évolution législative de l'organisation territoriale à l'échelle de la métropole du Grand Paris :

- Diffusion par la Fédération régionale Île-de-France à tous ses adhérents de la note interprétative de la loi NOTRe pour les Epl franciliennes, conforme à leurs attentes, et rédigée par la DGCL à la suite du rendez-vous de Jean-Marie SERMIER et Hervé MARSEILLE avec Jacques MÉZARD le 9 novembre 2017.



## Densifier et entretenir le réseau européen

■ Au sein de la Commission, du Parlement et des pouvoirs publics français, avec comme priorité de faire évoluer la définition européenne de la PME :

- Participation de Karl-Heinz LAMBERTZ, président du Comité des régions d'Europe, à la Commission Service publics du Ceep le 22 mars,
- Deux rendez-vous avec des députés européens,
- Participation en avril de la FedEpl à la consultation publique lancée par la Commission européenne sur la définition européenne de la PME,
- Mobilisation des Epl et partenaires afin qu'ils participent aussi à cette consultation,
- Participation de la FedEpl à une audition par le Comité des régions d'Europe sur la définition européenne de la PME le 5 juin,
- Rendez-vous avec nos partenaires italiens Utilitalia (fédération italienne des Epl) en janvier et avril, ANCI (associations italienne des maires) en février,
- Premiers contacts établis avec les Epl de Bulgarie le 31 mai,
- Rendez-vous avec la DG GROW de la Commission européenne le 10 octobre.

■ Impliquer d'avantage d'Epl en direct dans les activités du CEEP (eau, énergie, déchets, transports) :

- Participation d'Epl à la consultation sur la définition européenne de la PME,
- Participation d'Epl à l'élaboration de la position de la FedEpl sur la directive eau potable,
- Organisation d'une consultation citoyenne sur l'Europe labellisée par le MEAE, le 26 octobre à la CDC sur l'avenir des fonds européens et le financement des infrastructures sociales (24 participants).

# Optimiser le positionnement des différentes composantes de la gamme Epl au regard de la tectonique territoriale comme du nouveau corpus de la commande publique

## Poursuite du suivi de l'appropriation par les Epl des lois Maptam et NOTRe (actionnariat, objet social, périmètre, gouvernance) :

- Promotion de bonnes pratiques par des articles et fiches :
  - Mise en ligne et large diffusion en janvier de l'enquête « Epl départementales, une vie possible après la loi Notre »,
  - État des lieux en Club des juristes le 27 septembre et en commission tourisme culture loisirs le 11 octobre.
- Accompagnement personnalisé des adhérents et des collectivités locales s'appuyant sur la doctrine arrêtée par le Conseil d'administration :
  - Diffusion le 16 février par la FedEpl et l'ADF à tous les conseils départementaux et Epl départementales d'une note commune d'interprétation de la loi NOTRe,
  - Mise à jour hebdomadaire d'un tableau de suivi des recompositions de l'actionnariat des Epl du fait de la loi Notre. Appui personnalisé à un certain nombre de collectivités locales et d'Epl, en particulier par la participation à des réunions avec les services déconcentrés de l'État dialogue avec l'État en particulier sur les questions relatives à l'actionnariat.
- Dialogue avec l'État en particulier sur les questions relatives à l'actionnariat :
  - Rendez-vous avec la DGCL le 16 mars, avec le cabinet de Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre de l'Intérieur le 4 juillet et le 27 novembre.

## Promotion de la valeur ajoutée de la Sem

- Clarifier et muscler la doctrine fédérale sur les filiales remise en cause par la Cour des comptes et les missions interministérielles :
  - Concertation régulière avec la Cour des Comptes dans le cadre de son enquête sur les Sem engagée en octobre, en particulier rendez-vous du Président SERMIER avec les magistrats de la Cour le 18 décembre,
  - Réunion du Club des actionnaires le 24 mai sous la présidence de Jean-Marie SERMIER pour partie consacrée aux filiales (11 participants),
  - Rencontre Epl réseau consacrée au pilotage des filiales de Sem le 19 septembre (65 participants),
  - Club des juristes consacré pour partie à la gouvernance et aux risques des filiales le 27 septembre (49 participants),
  - Club des actionnaires sous la présidence de Jean-Marie SERMIER pour partie consacrée aux filiales le 24 mai (7 participants),
  - Ajout d'un questionnaire dédié au sein de l'enquête annuelle et d'un encadré sur les atouts des Sem dans l'EplScope 2018.
- Mise en place de tableaux de bords et de suivi des principales évolutions des Sem :
  - Transmission d'informations détaillées sur la Sem à la Cour des comptes.

## Ajustement du mode d'intervention de la Spl

- Montée en puissance des initiatives à l'égard de la jurisprudence croissante exigeant qu'une collectivité locale dispose de toutes les compétences d'une Spl dont elle est actionnaire : diffusion d'argumentaires auprès des porteurs de projet et Epl concernées, sensibilisation du gouvernement, du Parlement, des associations d'élus et émetteurs juridiques :
  - Sensibilisation de la ministre Jacqueline GOURAULT par le Président SERMIER et Hervé MARSEILLE à l'occasion du rendez-vous du 10 janvier,
  - Sensibilisation de tous les présidents d'associations nationales de collectivités locales par le Président SERMIER,
  - Rendez-vous avec la DGCL le 16 mars et avec le cabinet de Jacqueline GOURAULT le 4 juillet et le 27 novembre,
  - Promotion d'une position et de préconisations de la FedEpl après l'arrêt « Semerap » du Conseil d'État du 14 novembre,
  - Sensibilisation du gouvernement, des associations d'élus, des parlementaires, des partenaires et des médias en vue d'une rapide clarification législative,
  - Mise en place d'un SVP renforcé en direction des adhérents.

## Poursuite de l'accompagnement des premières SemOp pour les sécuriser et renforcer le positionnement de la FedEpl comme LA référence sur le sujet

- Actions d'accompagnement
  - 34 projets de SemOp identifiés et accompagnés,
  - Journée Epl expertise en présence du Président SERMIER et de la plupart des présidents de SemOp déjà créées le 6 novembre (100 participants).
- Consolider et promouvoir :
  - La doctrine FedEpl sur la possibilité d'intervenir dans le cadre d'un contrat pluri-services incluant plusieurs services complémentaires :
    - . 3 séminaires de formation à l'intention des élus sur les SemOp (36 participants) les 8 février, 5 juin et 13 décembre.
  - Un positionnement de la SemOp ayant une Sem comme actionnaire :
    - . Présentation de la SemOp Foch-Sully de Roanne (Loire) à l'Epl expertise du 6 novembre et à une rencontre régionale le 14 décembre à Saint-Étienne.

- Le positionnement envisageable des SemOp en matière d'aménagement :
  - . Contact de Jean-Marie SERMIER et Gérard CHENOZ avec Eiffage, Sogeprom et Nexity.
- Favoriser par des actions de sensibilisation à la fois collectives et personnalisées l'appropriation de l'économie mixte par les industriels opérateurs déjà actionnaires comme potentiels :
  - Échanges réguliers avec la Caisse des dépôts, Suez, Voies navigables de France, Veolia, Elio, Keolis, Transdev, Eiffage, Nexity, Sogeprom,
  - Intervention devant la commission juridique de l'Institut de la gestion déléguée sur la SemOp le 15 mars, et devant la FP2E le 1<sup>er</sup> juin.

## Suivre l'évolution des différents types de « quasi Epl » récemment apparues à l'initiative de l'État (SemAop, Sem hydrauliques, Spla-in, Semop VNF, etc.), accompagner le plus grand nombre possible de projets dans un sens favorable aux collectivités locales, identifier les pistes d'une coopération constructive avec l'État dans ces quasi Epl :

- Rédaction du 1<sup>er</sup> guide sur les SemOp, en vue d'être édité en 2019, précisant la doctrine de la FedEpl sur l'ensemble des caractéristiques de ce nouveau type d'Epl.

## Finaliser l'introduction de la gamme Epl (Spl et SemOp) en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française :

- Accord du gouvernement et des parlementaires de Nouvelle-Calédonie pour finaliser l'introduction de la gamme Epl après le référendum du 4 novembre.

## Professionaliser le pilotage des opérateurs par les collectivités locales

■ Sensibiliser des collectivités locales sur l'expérimentation à droit constant du modèle d'Agence, bâti par le Bureau en 2017, destiné à améliorer le pilotage à l'échelle d'une collectivité :

- Réunion des élus délégués au pilotage des Epl le 5 décembre pour un 1<sup>er</sup> échange d'expérience et lancer la démarche visant à adopter des préconisations dans le cadre du livre blanc.

## Densifier les relations de la FedEpl avec les associations nationales de collectivités locales en passant d'une logique de promotion des Epl à un objectif de relai par ces associations des actions politiques portées par la FedEpl :

■ Associer régulièrement les présidents et vice-présidents de ces associations aux activités de la FedEpl (congrès national, journée) :

- Participation de François BAROIN, président de l'AMF, au Conseil d'administration du 5 avril. Signature d'un protocole de collaboration,
- Participation de Christophe BOUILLON, président de l'APVF, au congrès des Epl le 5 décembre. Signature d'un protocole de collaboration.

■ Continuer de mobiliser en tant que de besoin un réseau informel avec les responsables de l'action politique au sein de ces associations :

- Concertation régulière avec l'ensemble des associations nationales de collectivités locales sur le projet de loi ELAN,
- Mutualisation des propositions d'amendements,
- Amendement visant à rendre éligibles les Spl culturelles au mécénat soutenu par l'APVF et France Urbaine.

■ Mobiliser au plus haut niveau sur la capacité des collectivités locales d'échelons différents à constituer ensemble des Epl :

- Rendez-vous avec François BAROIN, président de l'AMF :

- . Le 23 janvier avec le Président SERMIER et Hervé MARSEILLE,
- . Le 10 octobre, rendez-vous avec Eric VERLHAC, directeur général de l'AMF.
- Rendez-vous avec Dominique BUSSEAU, président de l'ADF :
  - . Le 14 février, rencontre avec le Président SERMIER et Jean-Léonce DUPONT. Signature d'une position commune sur la loi NOTRe diffusée aux 280 Epl départementales et à l'ensemble des conseils départementaux,
  - . Le 16 mai, courrier commun au gouvernement sur l'interprétation de la loi NOTRe,
  - . Le 12 décembre, courrier de Dominique BUSSEAU au gouvernement en faveur de la sécurisation législative de l'actionnariat des Spl.
- Rendez-vous avec Jean-Luc MOUDENC, président de France Urbaine :
  - . Le 24 janvier, rendez-vous du Président SERMIER et Yvon ROBERT,
  - . Le 19 décembre, courrier de Jean-Luc MOUDENC au gouvernement en faveur de la sécurisation législative de l'actionnariat des Spl.
- Rendez-vous avec Jean-Luc RIGAUT, président de l'ADCF :
  - . Le 14 février avec le Président SERMIER.
- Rendez-vous avec Hervé MORIN, président de l'ARF :
  - . Le 5 juin avec le Président SERMIER et de Pierre Paul LEONELLI.
- Rendez-vous avec Villes de France :
  - . Le 16 mars avec Caroline CAYEUX, présidente de Villes de France,
  - . Le 3 septembre avec Jonathan GAINCHE, directeur général,
  - . Le 18 décembre, courrier commun Villes de France-FedEpl au gouvernement en faveur de la sécurisation législative de l'actionnariat des Spl.
- Autres rendez-vous :
  - . Le 19 avril du Président SERMIER avec Christophe BOUILLON, président de l'APVF,
  - . Le 26 avril du Président SERMIER avec Sophie CHARLES, présidente de l'ACCDOM.



# Poursuivre la promotion et l'accompagnement des Sem immobilières dans la reconfiguration en cours des acteurs du logement social

## Veille et mobilisation permanentes d'une contribution optimale des Sem immobilières à la stratégie logement du gouvernement dans le respect de leurs spécificités d'Epl ayant une activité de bailleur social, en priorité dans le cadre du projet de loi ELAN :

■ Dans les prises de positions et arbitrages du ministère de la Cohésion des territoires, à tous les niveaux :

- Rendez-vous du Président SERMIER avec Édouard PHILIPPE, Premier ministre, le 19 avril,
- Rencontre nationale des Epl sur le projet de loi ELAN le 5 avril à Paris : 150 participants représentant plus de 80 Epl, présence de Julien DENORMANDIE, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires,
- Rendez-vous du Président SERMIER avec Julien DENORMANDIE le 11 mai,
- Message video de Julien DENORMANDIE, devenu entre temps ministre chargé de la Ville et du Logement, au congrès de Rennes le 5 décembre,
- Sensibilisation régulière des ministres COLLOMB et LECORNU,
- 10 rendez-vous avec les cabinets des ministres,
- Le 26 juin avec le Bureau du logement du ministère de l'Économie,
- Rendez-vous le 4 juillet avec Pierre QUERCY et Marie-Dominique de VEYRINAS, chefs de mission d'accompagnement ELAN,
- Rendez-vous le 11 septembre avec Philippe ADAM, nouveau directeur de la DHUP au ministère de la Cohésion des territoires.

■ Dans l'ensemble des dispositifs législatifs par la constitution et l'animation d'un réseau de parlementaires dédié aux questions de logement :

- Participation de la FedEpl à toute les séances de la Conférence nationale du consensus en janvier et février et mise en ligne d'une contribution,
- Élaboration et promotion d'une quarantaine de propositions d'amendements,

- Auditions de la FedEpl par Christelle DUBOS et Richard LIOGER, rapporteurs à l'Assemblée nationale de la commission des affaires économiques le 11 avril,
- Rendez-vous individuels et collectifs sur le projet de loi ELAN auprès de 77 parlementaires, avec l'appui des présidents de fédérations régionales,
- Participation de plusieurs dizaines de présidents et directeurs d'Epl à la mobilisation de parlementaires,
- Rendez-vous du Président SERMIER, Hervé MARSEILLE et Antoine LEFEVRE avec Gérard LARCHER, président du Sénat, le 9 janvier,
- Rendez-vous du Président SERMIER avec Sophie PRIMAS, présidente de la commission des affaires économiques du Sénat et des rapporteurs du projet de loi ELAN le 25 janvier,
- Auditions par Dominique ESTROSI-SASSONE, rapporteure au Sénat de la commission des affaires économiques, le 17 janvier et le 16 mai,
- Audition le 27 juin par Philippe DALLIER, rapporteur spécial du budget Égalité des territoires et du Logement au Sénat,
- Audition le 15 octobre par Stéphanie DO, rapporteure du logement pour le projet de loi de finances 2019,
- Courriers et courriels du président SERMIER à tous les présidents et dirigeants de Sem immobilières pour les informer de l'évolution de ce dossier les 13 janvier, 14 mars, 22 mars, 19 avril, 17 mai, 13 juin et 26 septembre,
- 6 séminaires « Stratégie des Sem immobilières » qui ont rassemblé 83 participants sur tout le territoire du 30 janvier au 15 février,
- Epl réseau sur la constitution d'une SAC nationale le 2 juillet, 12 septembre, 13 novembre et 19 décembre ayant rassemblé près de 150 participants,
- Journée Epl expertise sur la loi ELAN en présence du président SERMIER le 18 octobre (120 participants),
- 6 communiqués de presse et un évènement ayant généré 48 articles,

- Le texte adopté, à la différence de sa version initiale, reconnaît l'existence des Sem immobilières et pour la première fois la plus-value que constitue leur pluriactivité. Il offre aux élus plusieurs alternatives en matière de regroupements.

■ Dans le fonctionnement de la CGLLS, du FNAP, de la direction des fonds d'épargne de la CDC, de l'ANCOLS, de l'ANRU :

- Rendez-vous avec Pascal MARTIN-GOUSSET, directeur général de l'ANCOLS le 19 janvier,
- Rendez-vous avec Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice générale de l'ANAH le 27 février et le 4 septembre,
- RDV du président SERMIER et Michel LE FAOU avec Olivier KLEIN, président de l'ANRU le 28 mars,
- Réunion avec l'ANRU le 24 mai,
- Réunions de travail avec Stéphane KÉÏTA, PDG de la SCET, le 4 janvier, avec André YCHE, président de CDC Habitat le 15 mai,
- Rendez-vous du Président SERMIER avec Éric LOMBARD, directeur général de la CDC le 31 juillet,
- Rendez-vous avec le Medef le 14 février et avec Action logement le 24 janvier,
- Rendez-vous de Serge CORMIER avec Marie-Noëlle LIENEMANN, présidente de la Fédération des Coop HLM le 3 mai,
- Participation de Marie-Anne LAURENT, directrice adjointe des fonds d'épargne de la CDC à la Rencontre nationale le 5 avril, et rendez-vous le 7 novembre,
- Rendez-vous avec Catherine AUBEY-BERTHELOT, directrice générale de la CGLLS, le 8 juin, réunions hebdomadaires avec ses équipes,
- Rendez-vous avec le nouveau directeur général de la CGLLS Denis BURCKEL le 13 septembre, et rendez-vous du Président SERMIER avec Maryse PRAT, la présidente, le 5 décembre.

## **Promouvoir systématiquement la réponse Sem immobilière auprès des collectivités locales (élus, DGS) et de leurs associations nationales, notamment lors des rendez-vous personnalisés, comme auprès des partenaires**

- Point dédié aux Sem immobilières à chacun des rendez-vous du président avec les présidents d'associations nationales d'élus et dans le cadre des relations régulières avec leurs collaborateurs.
- Participation du Président SERMIER à une réunion sur les collectivités locales et les bailleurs sociaux le 4 avril rassemblant l'ADCF, France Urbaine, l'USH et la Fédération des OPH, aboutissant mi-mai à une déclaration commune.
- Soutien des Départements de France et de l'APVF aux amendements proposés par la FedEpl.
- Intervention de la FedEpl devant le Groupe habitat AdCF/France Urbaine le 30 novembre sur la « loi ELAN, stratégies possibles pour les Sem immobilières ».

## **Accompagner les collectivités locales et leurs Sem immobilières parties prenantes à la recomposition d'organismes de logement social (OLS) sur leurs territoires**

- Le Bureau du 13 février autorise la FedEpl à accepter la proposition du ministère du Logement de devenir pour la première fois liquidateur de trois offices publics de l'habitat (OPH) repris par des Sem à Sceaux, Bourg la Reine et Malakoff.
- Jean-Marie SERMIER est habilité à engager cette action par saisine écrite du Conseil d'administration le 26 mai et les statuts de la FedEpl sont modifiés en conséquence en Assemblée générale extraordinaire le 20 septembre.
- Accompagnement des nombreuses réflexions individuelles ou collectives de redéploiement ou de regroupements de Sem immobilières,
- Courrier du Président SERMIER à tous les élus à la tête d'exécutifs locaux actionnaires principaux de Sem immobilières mi-octobre pour les informer de l'impact comme des opportunités de la loi ELAN.

# Engager le chantier du livre blanc de l'économie mixte à horizon 2020

## Obtenir le soutien du gouvernement, du Parlement et des autres associations d'élus à cette initiative :

- Soutien au livre blanc apporté lors de rendez-vous avec le président SERMIER, notamment par Édouard PHILIPPE, Jacqueline GOURAULT, Julien DENORMANDIE, Gérard LARCHER, François BAROIN, Jean-Luc MOUDENC, Dominique BUSSEREAU, Christophe BOUILLON, Jean-Luc RIGAUT.

## Elaborer sous l'égide du Comité stratégie une feuille de route détaillée

- Adoption par le Bureau du 13 février d'une feuille de route détaillée présentée par Richard LIOGER.

## Premières mises en œuvre de cette feuille de route

- Réunion le 18 décembre du Comité stratégie sous la présidence de Richard LIOGER consacrée à l'examen et à la validation de la liste des thèmes.

# Conforter le positionnement de l'activité veille et prospective au service de l'ensemble du mouvement

## Publication du baromètre annuel du mouvement « Eplscope 2018 » :

- Publication de l'EplScope 2018 le 23 novembre, via un article en ligne et un communiqué de presse. Animation sur le stand FedEpl au Congrès de Rennes.
- La version 2018 inclut un suivi du mouvement par zone géographique, secteur d'activité et composante de la gamme, ainsi qu'un zoom sur les atouts de la Sem réalisé à partir des arguments portés par les adhérents.
- Lancement de la nouvelle version d'Epldata en novembre à partir d'une plateforme numérique renouvelée, permettant une mise à jour régulière tout au long de l'année.
- Diffusion de l'EplScope Bretagne à l'occasion du Congrès de Rennes.

## Impact socio-économique des Epl :

- Les travaux engagés en 2015 ont déjà fait l'objet de 2 publications, permettant une déclinaison par région (dont les Outre-mer) et un focus sur certains domaines d'activité (logement, aménagement) :
  - En 2018, une refonte du modèle statistique de l'étude socio-économique est lancée,
  - La publication de la déclinaison régionale et par secteur d'activité est reportée en 2019 tout comme la mise en place d'une version monographique permettant de mesurer l'impact socio-économique Epl par Epl susceptible d'être mise à la disposition de chaque société.

## Réalisation d'études prospectives ayant vocation, en mobilisant partenaires et experts (internes et externes), soit à alimenter des réflexions anticipatrices concernant l'ensemble du mouvement, soit à identifier les opportunités de développement des Epl par rapport à d'autres modes de gestion ou dans un secteur d'activité donné, si l'actualité le nécessite.

- Étude flash en mars réalisée avec Orfeor sur les Epl comme leviers de financement au service du développement des projets des collectivités locales.
- Publication et présentation de l'étude en décembre à l'occasion du Congrès de Rennes.

## Rédaction de documents sur l'environnement économique des Epl

- Parution en janvier de la note annuelle de conjoncture : les dirigeants d'Epl sont plutôt optimistes qu'il s'agisse de la croissance de leur activité ou de leur santé financière, avec néanmoins de fortes disparités par métier et une inquiétude à l'égard d'un désengagement financier des collectivités locales.
- 8 articles parus depuis janvier sur l'environnement économique des Epl.

## Autres enquêtes

- Lancement des enquêtes Eplscope et annuaire le 23 avril.
- Publication de *l'Observatoire immobilier* le 12 octobre, via article en ligne et communiqué de presse.



**Poursuite du développement entre l'activité « veille et prospective » et l'activité « développement », avec pour objectif de positionner la FedEpl comme expert incontournable sur le mouvement des Epl :**

■ Poursuite de l'activité du réseau d'experts « Capteurs de territoires » lancé en 2017 :

- Restitution des travaux de la 1<sup>re</sup> saison des « Capteurs de territoires » le 20 septembre à l'occasion de la Rencontre nationale (173 participants),
- Organisation de 3 mini-tables rondes en binôme avec notamment la participation de Patrick JARRY et Pascal BOLO.

■ Adhésion de nouveaux membres au Club des actionnaires afin de compléter le spectre déjà couvert par les membres actuels, en particulier en direction des concessionnaires :

- Le Conseil d'administration du 19 juin approuve l'adhésion d'Arkea, d'Eiffage et de la Compagnie nationale du Rhône,
- Le Bureau du 13 novembre approuve l'adhésion de Certivea,
- Réunion du Club des actionnaires le 24 mai sous la présidence de Jean-Marie SERMIER (11 participants),
- Rendez- vous du Président SERMIER avec Édouard SAUVAGE, directeur général de GRDF, le 17 janvier,
- Avec Gabrielle GAUTHEY, directrice investissement et développement local de la CDC, le 21 février,
- Avec Éric GROVEN, PDG de la Sogeprom (Société Générale), le 6 mars,

- Avec Sophie ERRANTE, présidente de la Commission de surveillance de la CDC, le 10 avril,
- Avec Nicolas THERY, président du Crédit Mutuel, le 29 mai,
- Avec Nicolas GRAVIT, directeur général d'Eiffage aménagement, le 30 mai,
- Avec Remy WEBER, président de La Banque Postale, le 6 juin,
- Avec Jean-Luc de BOISSIEU, président de la Smacl et Alain GIANAZZA, président de la Mutuelle nationale territoriale, le 12 juin,
- Avec Jean-Pierre DENIS, président de Crédit Mutuel Arkea, le 19 juin,
- Avec Stéphane KEITA, PDG de la SCET, le 24 juillet,
- Éric LOMBARD, directeur général de la CDC, le 31 juillet,
- Avec Daniel BAAL, directeur général du Crédit Mutuel CM-11, le 12 septembre.

■ Liens et échanges réguliers avec les grands organismes de prospective :

- Participation régulière aux activités de Séance publique et de l'Institut de la gestion déléguée (IGD),
- Rendez-vous avec Hervé POULET, directeur de l'Institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation, le 11 janvier,
- Rendez-vous avec France Stratégie le 7 septembre et Expertise France le 9 novembre,
- Participation de la FedEpl au Comité scientifique et technique de l'Observatoire des Finances locales - OFGL (2 réunions en 2018).

# Développer et densifier dialogue et actions communes avec les réseaux socio-économiques proches des Epl

**L'objectif prioritaire est de mobiliser les acteurs comme les médias et les partenaires pour relayer les positions du mouvement des Epl et ne pas laisser prospérer des doctrines ou informations erronées sur les elles**

■ Instaurer le relationnel sur la durée avec les partenaires sociaux et les institutions du monde économique :

- Rendez-vous le 8 février avec Delphine LALU, présidente de la section des activités européennes du CESE,
- Rendez-vous du 12 décembre avec Benoît ROBIN, directeur adjoint de l'IRES.

■ Associer associations et fédérations de métiers aux activités d'animation professionnelles comme d'action politique de la FedEpl, dans 6 domaines prioritaires : logement, aménagement (dont centres-bourgs et patrimoine universitaire), économie circulaire, énergie et tourisme, mobilité :

- Rendez-vous avec Certivea le 19 janvier,
- Avec le Gart le 29 janvier,
- Avec le Medef le 8 février,
- Avec Alexis ROUQUE, directeur de la fédération des promoteurs immobiliers le 14 février,
- Avec Patrick CHAIZE, président de l'Avicca, le 15 février,
- Avec le Club ville aménagement le 19 février,
- Rencontre de Jean-Marie SERMIER avec Dominique GARCIA, président de l'Inrap, le 27 février,
- Rendez-vous avec Qualipaysage le 14 mars,
- Avec Bertrand BOHAIN, président du Cercle national du recyclage, le 15 mars,
- Rencontre de Jean-Marie SERMIER avec Patrick VIGNAL, président de Centres-villes en mouvement le 27 mars,
- Intervention devant l'Union française des métiers de l'évènement (Unimev) le 7 juin.

- Avec le Syndicat des énergies renouvelables le 15 juin,

- Rencontre de Jean-Marie SERMIER avec Jean-Marc TORROLLION, président de la Fnaim le 26 juin,

- Rencontre de Jean-Marie SERMIER avec la Fédération nationale des collectivités pour la culture le 3 octobre.

■ Mise en place d'actions ponctuelles ciblées densifiant les passerelles entre le monde des Epl et l'enseignement supérieur et de la formation afin de valoriser la filière économie mixte auprès des étudiants futurs cadres des collectivités locales et des Epl :

- Lancement en avril du projet de prix de Master,
  - Consultation des organismes partenaires (Université de Lille, Polytech Tours, Université de Grenoble, Sciences-Po Lyon, Université de Reims),

- Lancement de la communication en novembre, pour une remise des mémoires à la rentrée universitaire 2019.

- Poursuite des interventions régulières au sein des établissements partenaires :

- Intervention auprès des étudiants de la chaire d'économie urbaine de l'Essec le 11 avril,

- Devant les élèves ingénieurs en chef des collectivités locales de l'INET à Strasbourg le 18 juin,

- À l'occasion du séminaire du Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE – Université de Reims) le 4 octobre,

- À l'occasion des réunions du Conseil de perfectionnement du Polytech Tours (4 réunions / an).

■ Systématisation des contacts avec les auteurs d'articles et d'ouvrages sur les Epl : rendez-vous avec 3 auteurs.

# Optimiser l'impact de la politique éditoriale de la FedEpl, aboutissement naturel de la veille stratégique et de l'action politique, par une coordination d'ensemble et une rationalisation

**La FedEpl doit être mieux lisible et audible sur quelques sujets identifiés comme clés, en mobilisant à cet effet l'ensemble des moyens disponibles : éditions, journées d'information et autres évènements nationaux ou régionaux, communication digitale, presse.**

- La politique éditoriale a été assurée par le Comité de rédaction éditoriale (Codired) qui s'est réunie les 29 janvier, 12 mars, 25 juin et 22 octobre.
- 4 priorités éditoriales :
  - La SemOp : 7 articles en ligne,
  - Les stratégies gagnantes en matière de redéploiement : 15 articles,
  - La promotion des Sem immobilières : 87 articles,
  - Le positionnement des Epl vers le secteur de l'eau et l'assainissement : 11 articles.

## Les éditions

- Collection Études et prospective :
  - Diffusion en janvier de la *Note de conjoncture Epl 2018*,
  - Diffusion en mars à 3 000 destinataires (Epl, collectivités locales, partenaires), en papier ou digital de l'étude *Les Epl de développement économique, leviers de croissance des territoires*,
  - Mise en ligne et promotion en janvier de l'article d'enquête « *Epl départementales, une nouvelle vie possible après la loi NOTRe* » (1129 lectures), également adressée à toutes les Epl départementales et aux conseils départementaux.
- Collection Observatoire :
  - Publication de *l'Observatoire des Epl immobilières* le 10 septembre,
  - Publication de l'annuaire des Epl et du guide des Epl Outre-mer le 3 décembre,
  - Publication de *l'EplScope 2018* et du zoom Bretagne le 23 novembre.

- Collection Mode d'emploi :
  - Publication de l'étude *Les Epl, leviers de financement des projets des collectivités locales* le 5 décembre et présentation en Agora au Congrès de Rennes avec Orféor,
  - Ouvrage consacré à la SemOp : rédaction achevée en novembre 2018, publication en 2019,
  - Étude sur le financement des ENR : rédaction débutée en 2018, publication reportée à 2019,
  - Mise à jour du *Guide des marchés*.
- Collection Stratégie : pas d'ouvrage de prévu initialement, lancement des travaux préparatoires au livre blanc.
- Autres publications :
  - Rapport d'activité de la FedEpl 2017 avec refonte de la mise en page.
- Projet d'intranet permettant la collecte organisée, l'accès et la sauvegarde des productions écrites significatives de la FedEpl (capitalisation des savoirs) comme la limitation de production et la circulation de documents papier :
  - Lancement du projet intranet en mars,
  - Maquette finalisée en décembre pour une mise en ligne début 2019,
  - Mise en place de l'outil de gestion électronique des documents programmés au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## Les journées d'information

Objectif : simplifier l'offre en ne conservant que deux appellations génériques.

- Epl expertise, payantes et ouvertes au public :
  - Loi de finances 2018 :
    - . 70 participants le 24 janvier à l'Epl expertise loi de finances 2018 organisé à la BPCE,
    - . 10 participants le 25 janvier à la web-conférence sur le même sujet à l'intention des adhérents d'outre-mer.
  - Loi ELAN : 118 participants le 18 octobre à la Maison de la Chimie, à Paris,
  - Epl et nouveaux défis de la protection des données :
    - . 82 participants au total aux deux Epl expertise « Les Epl est les nouveaux défis de la protection des données » organisés le 4 avril et le 4 octobre,
  - La SemOp : état des lieux et retours d'expériences :
    - . 100 participants le 6 novembre à la Maison de la Chimie, à Paris.
- Epl réseau ouvertes aux seuls adhérents :
  - Séminaire DSP : l'actualité du contrat de DSP sous l'angle juridique, comptable et fiscal, le 6 février,
  - Les premiers pas d'une Epl, le 13 mars,
  - Rencontre DSP : Les fondamentaux du contrat de DSP, le 20 mars,
  - RLS & TVA : mise en place, incidences et dispositifs d'accompagnement, le 25 avril,
  - Economie circulaire, le 13 juin,
  - Rencontre DSP : *Business Plan* et ressources humaines, le 20 juin,
  - Rencontre DSP : Valoriser son appel d'offre en développant les dimensions marketing et communication, le 21 juin,
  - Élection des représentants des locataires au conseil d'administration des Epl, le 29 juin,
  - Séminaire annuel Spl/Spla, le 4 juillet,
  - Outils et méthodes pour améliorer la gestion de son parc immobilier d'entreprises, le 12 juillet,
  - Renouvellement urbain et Epl, le 13 septembre,
  - Séminaire Sem, le 19 septembre.

## Conforter la cohérence de la communication digitale en direction du grand public comme des adhérents avec la politique éditoriale d'ensemble de la FedEpl

- Diffusion de 47 newsletters « adhérents » hebdomadaires.
- 18 newsletters publiques « Flash actu ».
- 1 newsletter « Action politique » en février (compilation de 38 articles).
- *Servirlepublic.fr* recentré sur les 4 priorités éditoriales, réduction et densification des articles :
  - 110 articles pour 137 097 vues,
  - 11 newsletters.
- Réseaux sociaux : en plus de Twitter, renforcement de la visibilité de la FedEpl sur Facebook et LinkedIn avec une refonte de ses pages :
  - Twitter : 835 tweets, 920 500 vues, 1116 mentions, 27 853 visites de profils, 2 329 abonnés dont 501 nouveaux,
  - Facebook : 189 amis,
  - LinkedIn : 265 relations.
- Supports audio et vidéo :
  - Webconférence le 24 janvier pour les adhérents d'outre-mer sur la loi de finances 2018,
  - Enregistrement vidéo des Epl expertise « Loi ELAN » du 18 octobre et « Semop » du 6 novembre.

## Renforcer la promotion comme la lisibilité de l'action des Epl comme de leur Fédération dans la presse

- 25 communiqués de presse.
- 3 événements presse ayant généré 111 articles :
  - 2 Rencontres Epl Collectivités et le Congrès de Rennes.
- 2 conférences de presse sur la loi ELAN et le plan Action Cœur de ville en présence de 16 journalistes ayant généré 29 articles.







# L'action territoriale

Accompagnement et mobilisation des présidents d'Epl, promotion de la réponse Epl auprès des collectivités locales allant jusqu'à les assister dans leurs projets de création.

# Positionner les présidents d'Epl au cœur des activités de la FedEpl

La place des élus présidents et administrateurs des Epl au sein de la FedEpl doit être confortée, qu'il s'agisse de sa gouvernance, de sa représentation ou de ses activités. Cette orientation est dans l'ADN de la FedEpl, association représentative des 11 000 présidents et administrateurs d'Epl. En 2018, ont été réalisées les actions suivantes :

■ Maintenir le rythme annuel de 160 rendez-vous sur site avec les présidents d'Epl, acteurs clés de l'adhésion et de la fidélisation des Epl à la FedEpl :

- 167 rendez-vous sur place.

■ Réaliser un état des lieux détaillé de la participation des présidents aux activités de la FedEpl, première étape d'une démarche visant à adapter à moyen terme l'offre FedEpl comme sa promotion auprès des présidents :

- Rencontre nationale du 5 avril : 29 élus présents,
- Rencontre nationale du 20 septembre : 24 présidents et administrateurs présents,
- Congrès de Rennes : 186.

■ Proposer une offre de formation destinée aux élus présidents et administrateurs d'Epl :

- 5 formation Idasem,
- Validation par le Conseil d'administration du 5 avril d'une nouvelle offre de formation sous le nom « d'Epl gouvernance » et composée de trois produits complémentaires,

- Présentation de cette offre lors d'une réunion dédiée au Congrès de Rennes :

. Expérimentation à l'initiative des Fédérations régionales de 6 réunions d'information qui ont rassemblé 18 parlementaires :

- . 12 mars à Marseille : députés des Bouches-du-Rhône,
- . 23 mars à Lyon : députés et sénateurs du Rhône,
- . 27 mars à Paris : députés de Bourgogne-Franche-Comté,
- . 1<sup>er</sup> juin à Strasbourg, députés de Strasbourg,
- . 16 juillet à Nice : députés des Alpes-Maritimes,
- . 14 novembre : députés de Nouvelle-Aquitaine.

- 14 rendez-vous avec des parlementaires,

- Mise en place de « présidents relais auprès des parlementaires » pour porter les amendements FedEpl, avec un objectif à échéance 2020 de structurer un réseau de 50 présidents relais :

. 25 élus relais auprès de parlementaires identifiés, dont 15 déjà mobilisés sur le projet de loi ELAN.

# Conforter la FedEpl comme un partenaire privilégié des collectivités locales

La FedEpl est un centre de ressources pour les collectivités locales en matière d'information sur les Epl et d'accompagnement des projets d'Epl. En 2018, elle a engagé plusieurs démarches visant à horizon 2020 à être davantage un partenaire identifié des collectivités :

- en amont des projets sur le choix des modes de gestion,
- en aval des créations sur le pilotage des opérateurs.

## Consolider l'action de promotion des Epl auprès des collectivités

- Lancement du colloque « Epl Collectivités », né de la fusion des rencontres « Destination Epl » et des colloques interrégionaux. Les deux premiers colloques ont rassemblé 141 participants :
  - 1<sup>er</sup> juin à Albertville (Savoie) : « Territoires de montagne, les clés de l'attractivité » à Chambéry en présence de Jacques CHIRON et Michel LE FAOU (53 participants),
  - 27 septembre à Montpellier : « La transition écologique à l'échelle des territoires méditerranéens : Quels enjeux ? Quels outils et quels financements ? » en présence de Jacques CHIRON et Didier ALDEBERT (88 participants).
- Rendez-vous avec des élus et dirigeants de collectivités, principalement parmi les nouvelles

intercommunalités, communes nouvelles, conseils régionaux, et syndicats dans les secteurs de l'eau et des déchets :

- 117 rendez-vous avec des élus et dirigeants : 30 communes, 47 intercommunalités, 14 métropoles, 15 conseils départementaux et 11 conseils régionaux.
- 4 prises de parole devant des collectivités locales :
  - . Syndicat mixte du Pays d'Arles le 7 février,
  - . Métropole Aix-Marseille le 21 mars,
  - . Ajaccio le 29 mai,
  - . Communauté d'agglomération Sud Lubéron le 13 juin.
- Contacts avec des conseils régionaux afin d'obtenir un positionnement rapide et pérenne des régions vis-à-vis des Epl existantes et intervenant dans leurs champs de compétences, comme de potentielles nouvelles Epl :
  - 11 RDV avec des conseils régionaux et collectivités à statut spécial,
  - Rendez-vous de Jean-Marie SERMIER et Pierre-Paul LEONELLI avec Hervé MORIN, président de l'ARF, le 4 juin.
- Sécuriser toujours davantage de nouvelles créations d'Epl :
  - 174 projets d'Epl identifiés,
  - 150 évaluations réalisées.

# L'appui à l'action territoriale

## Le réseau de 13 Fédérations régionales

- Élection de Didier ALDEBERT à la présidence du Conseil des Fédérations régionales (CFR) et de Philippe DUCLOUX à la 1<sup>re</sup> vice-présidence, le 19 septembre.
- Adoption par le CFR d'un accord de principe pour proposer aux Fédérations régionales une fusion de la cotisation nationale et régionale au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Principales modalités adoptées et tour de France des Fédérations régionales engagé.
- Communication de Didier ALDEBERT sur ce point lors du Bureau du 13 novembre.

## L'organisation de tournées territoriales

- Nord le 9 février,
- Landes les 13 et 14 février,
- Pas-de-Calais les 14 et 15 février,
- Alpes-Maritimes les 15 et 16 février,
- Oise le 16 mars,
- Marne les 20 et 21 mars,
- Côte-d'Or le 29 mars,
- Meurthe-et-Moselle les 11 et 12 avril et 16 mai,
- Antilles-Guyane en présence du Président SERMIER du 25 avril au 3 mai,
- La Réunion du 14 au 25 mai,
- Hautes-Pyrénées les 16 et 17 mai,
- Alpes-de-Haute-Provence le 24 mai,
- Alsace les 30 et 31 mai,
- Savoie les 30 et 31 mai,
- Haute-Corse les 19 et 20 juin,
- Strasbourg les 2 et 12 juillet,
- Franche-Comté Sud les 10 et 11 juillet,
- Ariège les 5 et 6 septembre,
- Lot-et-Garonne les 18 et 19 septembre,
- Côtes-d'Armor les 8 et 9 novembre,
- La Réunion du 12 au 22 novembre en présence du président CHIRON,
- Territoire de Belfort, Haute-Saône et Montbéliard les 20 et 21 décembre.



# L'accompagnement des adhérents

L'accompagnement des adhérents est désormais centré sur la performance et l'évolution.



## Nouveaux adhérents : la Fédération vous accueille

**L'offre dédiée aux nouvelles créations, nouvelles adhésions, nouveaux dirigeants s'est étoffée en 2018.**

- Mise à disposition de tous les adhérents et pré-adhérents d'un livret d'accueil fiscal et d'un livret d'accueil social.
- Organisation d'une 3<sup>e</sup> rencontre Epl réseau « Les premiers pas d'une Epl » le 13 mars avec 28 participants.
- 5 visites auprès d'Epl venant d'adhérer (post-adhésion).
- Lancement de la conception d'un pack « nouvel adhérent ».

## Appropriation de la gamme Epl ou comment faire ses gammes

- Société publique locale (Spl) :
  - 9<sup>e</sup> Epl réseau dédié aux Spl le 4 juillet (40 participants).
- Société d'économie mixte (Sem) :
  - Séminaire Sem le 19 septembre (65 participants).
- Sem à opération unique (SemOp) :
  - Rencontre Epl expertise sur les Semop le 6 novembre en présence de la quasi-totalité des Semop existantes (100 participants).

## Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations de service public : la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir

Cette offre, dédiée à l'accompagnement des Epl à un moment clé pour leur avenir, est désormais étoffée. Sa promotion auprès du plus grand nombre d'Epl concernées demeure un enjeu majeur en 2018, mobilisant toutes les équipes concernées.

- Pérennisation du cycle annuel composé, dans une logique « promo », d'un séminaire d'actualité et de 3 journées Epl réseau thématiques :
  - Le 6 février, séminaire sur l'actualité du contrat de DSP sous l'angle juridique, comptable et fiscal (27 participants).
  - Le 20 mars, journée sur les fondamentaux du contrat de DSP (23 participants),
  - Le 20 juin, journée sur le *business plan* et les ressources humaines (16 participants),
  - Le 21 juin, journée sur les dimensions marketing et communication de l'appel d'offres (12 participants),
  - Soit un total de 778 participants.

# Animation professionnelle : cap maintenu sur les thématiques transversales et intermétiers

Outre les commissions, les clubs et autres événements récurrents, l'animation professionnelle repose sur l'organisation d'événements regroupée sous la dénomination d'Epl réseau. Au total, 970 personnes ont participé à l'ensemble des activités transversales et intermétiers.

## Transversal : enjeux communs à toutes les Epl :

### ■ Gouvernance et management :

- Au travers principalement des différents produits mis en place avec HEC (Epl management, Corpo, Cercle des nouveaux dirigeants) :
  - . Corpo HEC du 20 au 23 mars (25 participants),
  - . Nouvelle promo Post-Graduate 2018-2019 : rentrée le 23 octobre 2018 (30 inscrits).
- Voyage d'études européen, une ville et ses Epl :
  - . 22 participants au voyage d'études à Hambourg du 4 au 7 juillet sous la présidence de Jean-Léonce DUPONT.

### ■ Financement décliné au sein des différentes commissions et du club des DAF :

- Club des DAF le 3 juillet au Crédit coopératif (50 participants) portant notamment sur la robotisation de la direction financière et l'impact des regroupements d'entreprises sur les relations au travail,
- Séance au Congrès de Rennes dédiée au projet de loi de finances 2019 le 5 décembre (120 participants).

### ■ Conception d'un observatoire permettant une analyse comparative de la situation économique et financière de chaque Epl : élaboration de ratios, mise à disposition d'outils de pilotage standards, etc. :

- Lancement d'études préparatoires.

### ■ Accompagnement des Epl dans leurs reconfigurations :

- Par les réunions du Club des juristes :
  - . Le 27 septembre (49 participants) et au Congrès de Rennes le 6 décembre (180 participants).
- Montages innovants :
  - . Diffusion du guide *Groupements et groupes d'Epl* publié en décembre 2017.

- Promotion des Epl exemplaires par le palmarès des Trophées des Epl 2018 et leur participation en nombre au label Ceep-CSR destiné à promouvoir les PME innovantes en matière de responsabilité sociale et environnementale :
  - . Lancement en février de la campagne de candidature au label et en mars à celle des Trophées des Epl,
  - . Remise des Trophées des Epl par Jean Bernard SEMPASTOUS, député des Hautes-Pyrénées et président du jury, lors du Congrès de Rennes le 5 décembre,
  - . Remise des labels Ceep-CSR le 11 décembre à Stockholm, 5 Epl françaises lauréates.

## Intermétiers : activités communes à un nombre croissant d'Epl au-delà de leurs métiers traditionnels

### ■ L'accompagnement des adhérents a été centré sur 5 thèmes fédérateurs :

- Services urbains, services à la personne :
  - . Commission mobilité du 28 mars (16 participants) et du 14 novembre (19 participants),
- Transition énergétique et écologique, économie circulaire :
  - . Participation aux Assises européennes de la transition énergétique le 30 janvier à Genève,
  - . Commission mobilité du 28 mars (16 participants) et du 14 novembre (19 participants),
  - . Commission transition énergétique le 30 mai (45 participants),
  - . Rencontre Epl réseau sur l'économie circulaire appliquée aux Epl le 13 juin (40 participants),
- Numérique et ville intelligente :
  - . Commission mobilité du 28 mars (16 participants),
  - . Groupe de travail infra-numérique et Epl le 17 avril (6 participants),
- Revitalisation économique et urbaine :
  - . Commission aménagement et renouvellement urbain le 8 février (28 participants), le 14 juin (26 participants) et le 8 novembre (38 participants),
  - . Commission transition énergétique le 30 mai (45 participants),
  - . Rencontre Epl réseau le 12 juillet sur la gestion d'un parc immobilier d'entreprise (10 participants),

- . Commission tourisme culture loisirs le 11 octobre (21 participants),
- Attractivité territoriale :
  - . Diffusion en mars de l'étude *Les Epl de développement économique, leviers de croissance des territoires*,
  - . Rencontre Epl réseau le 12 juillet sur la gestion d'un parc immobilier d'entreprise (10 participants),
  - . Commission tourisme, culture, loisirs le 11 octobre (21 participants),
  - . Validation par le Conseil d'administration du 5 avril de la feuille de route du nouveau Club Attractivité et promotion des territoires,
  - . Réunion constitutive du club sous la présidence de Sylvie ROBERT le 31 mai (23 participants) et séance au congrès de Rennes le 6 décembre (175 participants).

### Action spécifique en direction des Epl de montagne

- L'action est menée dans le contexte d'une reprise des créations comme des projets et dans la perspective d'une éventuelle nouvelle loi montagne :
  - Colloque Epl collectivités « Territoires de montagne, les clés de l'attractivité » le 1<sup>er</sup> juin en présence de Jacques CHIRON et Michel LE FAOU (53 participants),
  - Déplacements dans les Pyrénées : 16 mai et 5 septembre,
  - Déplacements dans les Alpes : 24 mai, 31 mai et 21 novembre.

### Les commissions métiers ont poursuivi leur recentrage sur l'action politique tant dans sa composante « analyse des textes en amont » qu'« élaboration de la doctrine d'appropriation » :

- 25 avril, rencontre Epl réseau « RLS et TVA : mise en place, incidences et dispositifs d'accompagnement » (28 participants).
- 8 février, 14 juin et 8 novembre, Commission aménagement sous la présidence de Patrick JARRY (92 participants).
- 27 mars et 11 octobre, Commission tourisme culture loisirs sous la présidence de Sylvie ROUILLON-VALDIGUIE (34 participants).
- 28 mars et 14 novembre, commission mobilité sous la présidence d'Yvon ROBERT (30 participants).
- L'Anseme décide de se dissoudre à l'occasion d'une AGE le 17 avril (17 participants).
- 30 mai, Commission transition énergétique sous la présidence d'Alain LEBOEUF (45 participants).
- 29 juin, rencontre Epl réseau sur les élections des représentants de locataires au conseil d'administration des Epl (28 participants).

## Fidélisation et connaissance des adhérents

- 230 visites sur place de dirigeants.
- Poursuite de la mise en place d'un CRM correspondant aux besoins et à jour, permettant un suivi le plus personnalisé possible de la relation avec l'adhérent et une réalisation plus sécurisée de l'annuaire des Epl 2018.
- Application du nouveau barème de cotisation :
  - Appel de cotisation 2018 en janvier sur la base du nouveau barème adopté par l'Assemblée générale du 29 juin 2017,
  - Taux de rentrée des cotisations de 103,4 % du budget au 31 décembre.
- Intégration des travaux sur la déontologie dans la préparation du livre blanc sur l'économie mixte.

# Lisibilité et accès de tous à l'offre FedEpl : des avancées significatives en 2018

## Programme national d'animation :

- Mise à jour continu du programme d'activités de la FedEpl, tant aux présidents qu'aux directeurs d'Epl adhérentes et partenaires, sur un mode plus anticipé et mieux lissé sur l'année, afin d'en faciliter l'identification et l'attractivité.
- Diffusion les 15 janvier, 14 février, 14 mars, 17 avril, 30 mai, 29 juin, 23 août, 25 septembre, 29 octobre, 7 novembre et 21 novembre.

## Finalisation et refonte des sites internet dédiés aux adhérents

- Nouveau site [lesepl.fr](http://lesepl.fr) présenté sur le stand FedEpl du Salon des Epl à Rennes. L'accent a été mis sur une présentation claire, attractive et à jour de l'offre FedEpl ainsi que la promotion de sa gouvernance politique. La refonte fait suite à celle du site [servirlepublic.fr](http://servirlepublic.fr) réalisée en 2017.

## Des dispositifs mieux différenciés et régulièrement réévalués au bénéfice des adhérents à jour de cotisation

- Diffusion de 47 newsletters « adhérents ».
- Mise en place de tarifs adhérents plus significatifs pour les événements ouverts à tous et contrôle systématique des initiatives afin qu'elles soient réservées aux adhérents à jour de cotisation.
- Attribution systématique d'un prix à toute nouvelle édition, mise en vente auprès des non-adhérents de l'annuaire des Epl 2017 et du *Guide des marchés* mis à jour.

- L'accès aux événements pour un plus grand nombre par la capitalisation écrite, audio et vidéo :
  - Enregistrement vidéo des journées Epl expertise ELAN (18 octobre) et Semop (6 novembre),
  - Webconférence sur la loi de finances le 25 janvier.

## Meilleure coordination et planification des envois en nombre aux adhérents (invitations aux événements, éditions...)

- Qu'ils soient sous format papier ou électronique, leur planification est décidée en Codir éditorial.
- Généralisation de l'envoi sous format électronique sur la plateforme Agora des programmes et bulletins d'inscription à tous les événements.
- Une étude sur la digitalisation des activités de la FedEpl, en interne comme en direction des adhérents, a été pilotée tout au long de l'année par le Comex dans un double objectif :
  - Accès facilité et plus économique des adhérents aux activités,
  - Meilleure identification par la FedEpl des attentes individualisées de ses adhérents.



## Trois évènements phares

### Rencontres nationales

- Rencontre nationale sur le projet de loi ELAN le 5 avril :
  - 150 participants en présence de Julien DENORMANDIE, secrétaire d'État à la cohésion des territoires.
- Nouvelle Rencontre nationale et Assemblée générale le 20 septembre :
  - 173 participants pour la restitution des « Capteurs de territoires ».

### Congrès national des Epl du 4 au 6 décembre à Rennes

- Comité de pilotage du congrès sous la présidence de Jean-Luc GAUDIN les 16 janvier, 12 avril, le 14 juin et 2 octobre à Rennes (95 participants).
- 1 548 participants, une dizaine de séances et évènements, 45 exposants, signature de 4 conventions de partenariat.

### Conférence des Epl Outre-mer

- Déplacements préparatoires mi-mai et déplacement de Jacques CHIRON en novembre en vue de son organisation à La Réunion et à Mayotte en 2019.

## Poursuite de la démarche RSE et écoresponsable engagée en 2017

- Généralisation de la plateforme numérique Agora pour la diffusion des programmes et des inscriptions à tous les évènements de la FedEpl.
- Développement des ouvrages sous forme numérique.
- Réutilisation des sacs congrès non utilisés ainsi que des badges de l'ensemble des manifestations.



# Annexes

# Les adhésions

**05**

SPL BUECH DEVOLUY  
EXPLOITATION  
Le Devoluy

**06**

HYDROPOLIS  
Valbonne Sophia  
Antipolis

**12**

SAINT AFF'O  
St Affrique

**19**

SPLBA  
Brive La Gaillarde

**22**

SPL LAMBALLE TERRE ET  
MER TOURISME  
Lamballe

**24**

SEM 24 PERIGORD  
ENERGIES  
Perigueux

**25**

PFI DU GRAND  
PONTARLIER  
Pontarlier

**28**

CHARTREXPO  
Chartres

**29**

DESTINATION PAYS  
BIGOUDEN SUD  
Pont L'abbe

**29**

BMA SPL  
Brest

**30**

SPL CULTURE ET  
PATRIMOINE  
Nimes

**31**

HAUTE GARONNE  
DEVELOPPEMENT  
Toulouse

**33**

BME  
Bordeaux

**37**

MODULO  
Tours

**39**

SEM ENR CITOYENNE  
Lons Le Saunier

**44**

SNAT  
St Nazaire

**49**

ALTEC - DESTINATION  
ANGERS  
Angers

**49**

ALDEV  
Angers

**50**

SPL DEVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE DU COTENTIN  
Cherbourg  
en Cotentin

**59**

TRANSALLEY  
Famars

**64**

SPL OCEAN EXPERIENCES  
Urrugne

**65**

THERMES DE CAUTERETS  
Cauterets

**66**

SPL SILLAGES  
Canet en Roussillon

**67**

L'HABITAT MODERNE  
Reichstett

**71**

CMR  
Torcy

**74**

SYAN'ENR  
Annecy

**74**

SPL DESTINATION LEMAN  
Yvoire

**75**

GEOYNOV  
Paris

**76**

SPL CINESEINE  
Terres de Caux

**84**

FRUITIERE NUMERIQUE  
Lourmarin

**84**

SPL VENTOUX-PROVENCE  
Carpentras

**92**

SEMOP DU LOUP PENDU  
Nanterre

**972**

SPL MAE  
Schoelcher

**974**

EAUX DE LA POSSESSION  
La Possession

**987**

BANQUE SOCREDO  
Papeete

**987**

SOFIDEP  
Papeete

**987**

SEM TE ORA NO ANANAHI  
Papeete

**988**

SEM MWE ARA  
Bourail

**988**

SPL CARD  
Dumbea

# Les radiations

**15**  
SALERS DEVELOPPEMENT  
Salers

**26**  
IN SITU  
Valence

**33**  
BORDEAUX METROPOLE  
AMENAGEMENT  
Bordeaux

**33**  
REGAZBORDEAUX  
Bordeaux

**33**  
SPL SUD GIRONDE  
Mazeres

**35**  
SPL CONSTRUCTION  
PUBLIQUE D'ILLE ET VILAINE  
St Gregoire

**37**  
PFI TOURS  
Tours

**38**  
VFD  
Grenoble

**38**  
SEM CENTRALE DES  
DEMOISELLES  
Le Sappey  
en Chartreuse

**49**  
ANGERS LOIRE TOURISME  
Angers

**49**  
ANGERS EXPO CONGRES  
Angers

**50**  
IDBM  
Brecey

**53**  
SPL LAVAL MAYENNE  
AMENAGEMENT  
Laval

**55**  
SIEMVSM  
Verdun

**59**  
SAEMVS  
Valenciennes

**62**  
SEMARTOIS  
Arras

**62**  
SEML DU POLE VIANDE  
DU HAUT PAYS ET DES 7  
VALLEES  
Fruges

**64**  
SOEMH  
Orthez

**75**  
SPL PARISIENNE  
DE PHOTOGRAPHIE  
Paris

**76**  
SAIEM D'ELBEUF SUR SEINE  
Elbeuf

**76**  
SEM SEMEDI  
Rouen

**76**  
SEMAD  
Dieppe

**77**  
M2CA  
Chelles

**78**  
TERRITOIRES DU VAL  
DE SEINE  
Aubergenville

**82**  
SEM TM  
Montauban

**83**  
SAEM LA LONDE  
LES MAURES  
La Londe les Maures

**83**  
TPM AMENAGEMENT  
Toulon

**84**  
SMINA  
Avignon

**88**  
METHAVAL  
Bandelaveline

**89**  
SBI  
Brienon sur Armancon

**92**  
SEMISEVRES  
Sèvres

**92**  
SAEM LEVALLOIS HABITAT  
Levallois Perret

**93**  
NPIA  
Neuilly Plaisance

**94**  
SAIEM DE  
CHARENTONNEAU  
Maisons-Alfort

**97**  
SODEM  
Fort de France

**97**  
PORT DE L'OUEST SLM  
St Laurent du Maroni

**97**  
SPL OTE  
Le Port



# Organismes dont la Fédération est membre

## Instances nationales

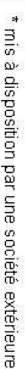
- Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
- Association nationale des Sem Energie (ANSemE)
- Association du Réseau Public des Entreprises Gestionnaires d'Eau (Arpège)
- Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- Commission nationale de concertation (CNC)
- Commission nationale ÉcoQuartier (Ministère de la Cohésion des Territoires)
- Comité d'organisation des Assises européennes sur la transition énergétique
- Comité de suivi pour la mise en œuvre du droit au logement
- Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI)
- Comité des organisations représentant des employeurs de gardiens concierges et employés d'immeubles (Corege)
- Conférence nationale des territoires (CNT)
- Conseil national de la montagne (CNM)
- Conseil national de l'habitat (CNH)
- Conseil national d'orientation du programme Action Cœur de ville
- Conseil national d'orientation de BPI France
- Conseil national du transport (comité de liaison pour l'accessibilité des transports)
- Fonds national d'aides à la pierre (Fnapi)
- Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)
- Service national d'enregistrement des demandes de logement social (GIPSNE)

## Organismes sectoriels ou professionnels

- Agence nationale pour l'information et le logement (Anil)
- Apogée
- Association HQE
- Association Qualitel
- Avenir Transport
- Club ville aménagement
- Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (Gridauh)
- Forum des politiques de l'habitat privé
- Institut de la gestion déléguée
- Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Ipsec
- Médiation de l'eau
- Observatoire des risques de la vie territoriale (Smacl)
- Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)
- Observatoire social territorial (MNT)
- Réseau national des aménageurs
- Union du pôle funéraire public

## Europe

- CEEP (Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics)
- CEEP France
- Cercle des délégués permanents à Bruxelles
- Cercle des Réseaux Européens







Fédération des Epl  
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22  
[contact@lesepl.fr](mailto:contact@lesepl.fr)

**lesepl.fr**

